

ÉTUDE DE BASE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET « MATCHÈRESSÈ-WAN'SINA BURA-COEXISTONS EN PAIX » DANS LES COMMUNES DE PÈRÈRÈ, NIKKI, BASSILA ET DJOUGOU

RAPPORT FINAL D'ANALYSE

Préparé :

Dr. Abdel Aziz MOSSI, Consultant principal

E-mail : azimos18@gmail.com

Tél : +229 97 132 356

Sèna Gilles Kiki, Consultant Associé

E-mail : kjilo70@yahoo.fr

Tél : +229 96 164 962

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
I. INTRODUCTION	7
1.1 Contexte et justification	7
1.2 Objectifs de l'étude de référence	8
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	9
2.1 Phase préparatoire	9
2.2 Phase de collecte de données	10
2.3 Phase de traitement et d'analyse des données	10
2.4 Phase de validation du rapport	10
III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE	11
3.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON	11
3.1.1 <i>Caractéristiques socio-démographiques</i>	11
3.1.2 <i>Caractéristiques économiques</i>	11
3.2 ÉTAT DES LIEUX DES COMMUNES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	12
3.2.1 État des lieux de la commune de Djougou	12
3.2.1.1 <i>Brève présentation de la commune</i>	12
3.2.1.2 <i>Analyse situationnelle de la commune de Djougou</i>	14
3.2.1.3 <i>Analyse des vulnérabilités et marginalisations dans la Commune de Djougou : Perception des populations</i>	15
3.2.2 État des lieux de la commune Bassila	20
3.2.2.1 <i>Brève présentation de la commune</i>	20
3.2.2.2 <i>Analyse situationnelle de la commune</i>	22
3.2.2.3 <i>Analyse des vulnérabilités et marginalisations dans la commune de Bassila : Perception des populations</i>	24
3.2.4 État des lieux de la commune de Nikki	28
3.2.4.1 <i>Brève présentation de la commune</i>	28
3.2.4.2 <i>Analyse situationnelle de la commune</i>	30
3.2.4.3 <i>Analyse des vulnérabilités et marginalisations : Perception des populations</i>	31
3.2.5 État des lieux de la commune de Pèrèrè	35
3.2.5.1 <i>Brève présentation de la commune</i>	35
3.2.5.2 <i>Analyse situationnelle de la commune</i>	37
3.2.5.3 <i>Analyse des vulnérabilités et marginalisations dans la Commune : Perception des populations</i>	38
3.3 POINT DE DÉPART DES DIFFÉRENTS INDICATEURS	41
3.3.1 VALEURS DE RÉFÉRENCE DES INDICATEURS	41
3.3.1.1 <i>Les indicateurs du projet</i>	41
3.3.1.2 <i>Valeurs de référence pour les objectifs (général et spécifiques)</i>	48
3.3.1.2.1 <i>Valeurs de référence pour l'objectif général</i>	48
3.3.1.2.2 <i>Valeurs de référence pour les objectifs spécifiques</i>	49
3.3.1.2.3 <i>Les indicateurs de contribution</i>	55
3.4 Révision du cadre des résultats du projet et mise en place d'un plan de suivi-évaluation	56
3.4.1 Cadre logique révisé	56
3.4.2 Mécanisme de suivi	68
3.4.2.1 Le dispositif opérationnel de suivi-évaluation	69
a) <i>Mise en œuvre du système de suivi-évaluation</i>	69
b) <i>Les outils du suivi-évaluation</i>	69

3.4.2.2	La mise en œuvre du système de suivi-évaluation.....	71
3.4.3	Gestion des données	74
IV.	CONCLUSION	75
4.1	SYNTHESE DES ANALYSES.....	75
4.2	RECOMMANDATIONS.....	75
	ANNEXES.....	76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants	16
Tableau 2 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement	18
Tableau 3 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement	18
Tableau 4 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants	25
Tableau 5 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement	26
Tableau 6 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement	27
Tableau 7 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants	32
Tableau 8 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement	33
Tableau 9 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement	34
Tableau 10 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants	39
Tableau 11 : Données sur les conflits	48
Tableau 12 : Nombre d'actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent	50
Tableau 13 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon les auteurs dont elles sont bénéficiaires des actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent au cours des 12 derniers mois dans leur communauté	51
Tableau 15 : Tableau de bord des indicateurs de suivi du programme . Error! Bookmark not defined.	

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon la religion pratiquée et la commune	11
Graphique 1 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon leur perception de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté et la commune	16
Graphique 2 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune	17
Graphique 3 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de santé fournis par le gouvernement dans la commune	17
Graphique 4 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'électricité fournis par le gouvernement dans la commune	17
Graphique 5 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'eau potable fournie par le gouvernement dans la commune	18
Graphique 6 : Répartition (en %) des enquêtés selon comment ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an dans la commune	19
Graphique 7 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité dans la commune	19
Graphique 8 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon qu'elles diront aujourd'hui que trop de jeunes quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs	24
Graphique 9 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon leur perception de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté et la commune	25
Graphique 10 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune	25
Graphique 11 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de santé fournis par le gouvernement dans la commune	26
Graphique 12 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès à l'électricité fournis par le gouvernement dans la commune	26
Graphique 13 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'eau potable fournie par le gouvernement dans la commune	26
Graphique 14 : Répartition (en %) des enquêtés selon comment ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an	27
Graphique 15 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité dans la commune	27

Graphique 16 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon qu'aujourd'hui, trop de jeunes quittent la communauté pour mener une vie meilleure	32
Graphique 17 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune	32
Graphique 18 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de santé fournis par le gouvernement dans la commune	33
Graphique 19 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'électricité fournis par le gouvernement dans la commune	33
Graphique 20 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'eau potable fournie par le gouvernement dans la commune	33
Graphique 21 : Répartition (en %) des enquêtés selon comment ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an	34
Graphique 22 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité dans la commune	35
Graphique 23 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon leur perception de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté	39
Graphique 24 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune	39
Graphique 25 : Répartition (en %) des enquêtés selon comment ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an	40
Graphique 26 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité	40
Graphique 27 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon que leur communauté a bénéficié d'actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent au cours des 12 derniers mois et la commune	51

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

Depuis 2019, le Bénin fait face à la réalité des attaques terroristes et en a fait les frais d'environ 37 attaques déjà entre mai 2019 et février 2023. Ces attaques ont fait environ une trentaine de morts (dont 6 civils et le reste se retrouve dans les rangs des forces de défense et de sécurité (FDS) et des rangers de l'ONG African Park Network) et une quarantaine de soldats blessés. Ces attaques terroristes viennent s'ajouter aux nombreux conflits toujours latents entre autochtones et allochtones, les récurrents conflits agropastoraux qui se généralisent, le nouveau mode de gestion des parcs Pendjari et W entrainant le mécontentement et la frustration des catégories socioprofessionnelles tels que les chasseurs traditionnels, les éleveurs, les agriculteurs, les phytothérapeutes, etc., qui tirent l'essentiel de leurs moyens de subsistance de ces parcs. Le faible accès aux services publics de base (santé, éducation, électricité, distribution d'eau, assainissement, transports, voiries...) et les conflits de leadership religieux (en présence d'une manne financière en provenance des États du Golfe, notamment du Koweït et de l'Arabie Saoudite) font aussi partie du lot des frustrations qui engendrent des conflits au sein des communautés et qui peuvent être instrumentalisés pour justifier les attaques terroristes sur le territoire. Ces situations sont considérées comme pouvant dégénérer en conflits, ordonnés ou non, avec un réel danger d'instrumentalisation de la part de leaders ou chefs de clans, et d'entraînement des personnes fragiles (les jeunes désœuvrés, les femmes, les analphabètes, les personnes en situation de précarité) vers la radicalisation et l'extrémisme violent.

Par ailleurs, la proximité sociale, culturelle et culturelle entre les peuples des espaces frontaliers, dans un contexte de faible contrôle des frontières et où les jeunes et les femmes affrontent la précarité au quotidien faute d'emploi ou de sources de revenus décentes, est identifiée comme un facteur de diffusion des sentiments, des attitudes et de pratiques de radicalisation entre les pays limitrophes et le Bénin. Ces sentiments sont entre autres alimentés par les comparaisons de leurs situations auxquelles se livrent les populations béninoises des communes frontalières par rapport à leurs voisins des autres pays qui bénéficient, selon eux, d'une attention plus accrue de la part de leurs États respectifs. Ces populations ont le sentiment d'être abandonnées par l'Etat, nonobstant les multiples et divers efforts que ce dernier déploie pour être plus présent à leur côté.

Au regard de ces éléments sus-cités, on peut dire que le Bénin abriterait des terrains fertiles pour faire germer des dynamiques de radicalisation. C'est dans la perspective de mieux connaître ces facteurs et comprendre les mécanismes de leur émergence qu'une étude a été menée en mai et juin 2018 sur les risques et facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent dans quatre départements situés dans la partie septentrionale du Bénin (Alibori, Borgou, Atacora et Donga). Cette étude réalisée dans le cadre du programme de prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad (PPREVUE-II) financé par l'Instrument contribuant à la stabilité et la paix de l'UE, visait à mieux comprendre les dynamiques locales et les mécanismes de radicalisation pouvant conduire à l'émergence d'un extrémisme violent endogène. Elle a relevé la menace de l'extrémisme violent aggravé par des facteurs intérieurs auxquels s'ajoutent des risques de contagion régionale (Mossi 2018).

Fortes des recommandations de cette étude, et pour répondre à la volonté des décideurs de prévenir le phénomène et d'en traiter les causes profondes, l'Union européenne

appuie le financement d'un programme pilote de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans trois zones du Bénin exposées au risque Nikki-Pèrèrè (département du Borgou), Malanville-Ségbana (département de l'Alibori) et Djougou-Bassila (département de la Donga).

Cette initiative de la DUE Cotonou ambitionne d'impliquer convenablement les acteurs de la société civile dans la mise en place de stratégies efficaces et concertées de prévention de l'extrémisme violent d'une part, et d'autre part de travailler à l'insertion socio-économique des populations vulnérables les plus exposées au risque d'extrémisme violent, en particulier les jeunes et les femmes. Le Projet « MATCHÈRESSÈ - WAN'SINA BURA – Coexistons en paix » initié par le consortium Social Watch Bénin, Ola Africa, GAPE et Bethesda vise donc à apporter la contribution de ses initiateurs à la dynamique de consolidation de la paix au Bénin à travers la prévention de l'extrémisme violent. Il concerne quatre communes qui, même si on n'y a pas encore répertorié des attaques de types extrémistes violents formelles, il n'en demeure pas moins qu'elles couvrent des terrains potentiels de radicalisation pouvant conduire à l'extrémisme violent. Il s'agit des communes de Nikki et Pèrèrè (dans le Borgou), deux communes frontalières avec le Nigeria ; Djougou et Bassila dans la Donga (sur la zone forestière frontalière avec le Togo).

1.2 Objectifs de l'étude de référence

Objectif Général : L'objectif global de cette étude est d'établir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet. De cet objectif général, découlent cinq (05) objectifs spécifiques			
Objectifs spécifiques	Sens et portée	Contenu	Nature des données – points d'attention
Établir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparer avec la situation pendant et après la mise en œuvre du projet (situation après) ;	Il s'agit de décrire le contexte qui s'apprête à recevoir le projet en précisant de façon détaillée le niveau des phénomènes et des dynamiques que les indicateurs et le cadre de résultats du projet ont retenus. L'étude doit révéler le niveau de ces indicateurs au démarrage du projet	Les données à collecter sont liées aux indicateurs du projet du consortium et le projet CPBPEV	Il s'agit des données qualitatives et quantitatives

Réviser au besoin le cadre des résultats du projet et de mettre en place un plan de suivi-évaluation (en clarifiant les sources, les rôles et responsabilités, les données à renseigner, et la périodicité de collecte).	Les données collectées permettront d'actualiser le cadre des résultats en fournissant des informations contextuelles actualisées et une proposition de cadre de suivi sera établi sur la base de ces résultats en indiquant les sources, les rôles et responsabilités, les données à renseigner, et la périodicité de collecte	Ces données renseigneront sur les différents indicateurs identifiés et permettront d'en proposer d'autres éventuellement en lien et en cohérence avec les objectifs visés. Il pourrait s'agir aussi de reformuler certains indicateurs en tenant compte de la réalité des contextes décrits	Il s'agit des données qualitatives et quantitatives
--	--	---	---

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1 Phase préparatoire

Elle s'est déroulée en quatre (04) étapes :

1^{ère} étape : Séance de briefing de pré-mission : au début de la mission, une réunion de prise en main des activités avec le point focal de Social Watch Bénin a été tenue, c'est la réunion de cadrage. Elle a permis de collecter les informations qui sont nécessaires à la conduite de la mission, de remplir les formalités administratives et procéder à la validation de la démarche méthodologique dans son ensemble et du planning de la mission d'étude de base. Cette séance s'est soldée par la production du rapport de démarrage de la mission.

2^{ème} étape : La Revue documentaire : En vue de mieux préparer la phase de la collecte des informations, une analyse des données secondaires a été effectuée. Elle a permis de disposer des informations sur les différents indicateurs du cadre logique du projet, la prévention de l'extrémisme violent au Bénin etc.

3^{ème} étape : Élaboration et validation de la note méthodologique détaillée pour la réalisation de la mission d'étude de base, des outils de collecte, du canevas du rapport d'analyse des données : Sur la base des échanges réalisés avec le point focal de Social Watch Bénin, la note méthodologique détaillée reprenant l'échantillonnage, la méthodologie de collecte, les outils de collecte et le canevas du rapport de l'étude de faisabilité a été élaborée.

4^{ème} étape : Formation du personnel de terrain et pré-test des outils

L'équipe de consultants a réalisé une formation sur la conduite de la mission de collecte de données, au profit des agents enquêteurs. Il faut noter que, les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID-19 ont été rigoureusement observées lors des sessions de formation. La formation du personnel de terrain a revêtu deux aspects : (i) la maîtrise des outils de collecte sur papier et (ii) la maîtrise des masques de saisie sur tablettes ou sur smart phones : utilisation des tablettes/smart phones/Android. La formation a duré un (01) jour et a lieu à Cotonou.

Pré-test des outils

Le pré-test a permis de tester les outils de collecte pour apprécier tout le processus de collecte allant de la durée des interviews/saisie au fonctionnement des équipes et à la planification du matériel et des ressources humaines. Les observations issues du pré-test ont permis d'améliorer la clarté et la cohérence du questionnaire et des guides d'entretien. La collecte des données a duré sept (07) jours dans l'ensemble des quatre (04) communes.

2.2 Phase de collecte de données

C'est la phase de la collecte des données auprès des membres des différentes cibles. À cette phase, il a été utilisé le questionnaire individuel et les guides d'entretien. Dans le souci de disposer dans un bref délai d'une base de qualité, il a été utilisé un système d'interview assisté par ordinateur (CAPI : Computer Assisted Personal Interviews) pour la collecte des données. Ce système a permis de réaliser directement les interviews à partir des tablettes PC ou Smartphones sur lesquelles ont été incorporés le questionnaire individuel. Il a été utilisé le logiciel CPro.

Pour s'assurer d'une bonne qualité des données, certaines fonctionnalités ont été implantées au niveau des applications de collecte notamment les limites de plage et les filtres. Pendant toute la durée de la collecte, un dispositif de contrôle de qualité des données, à travers le suivi de certains indicateurs clés, a été effectué à partir de la plateforme de la collecte étant donné que les données sont synchronisées au fur et à mesure. Les erreurs détectées à l'occasion de ces contrôles étaient systématiquement partagées avec les équipes de terrain via WhatsApp, à l'occasion des missions de supervision technique et par contact téléphonique permanent. La vérification de la cohérence interne des données saisies et l'apurement final de l'ensemble des données ont été réalisés.

Pour ce qui est de la collecte des données (données qualitatives), elle a été réalisée grâce à des entretiens avec les différentes parties prenantes, les autorités locales et cadres des structures déconcentrées des départements de l'étude.

2.3 Phase de traitement et d'analyse des données

Les applications utilisées pour la collecte des données sont logiciels CPro pour le questionnaire individuel et Kobo Collect pour les guides d'entretien. Le traitement et l'analyse des données comprennent l'apurement de la base et le calcul des indicateurs-clés. Les analyses statistiques ont été effectuées avec le logiciel SPSS. Le tableur Excel a été utilisé pour le formatage des tableaux et la réalisation des graphiques.

Quant aux données qualitatives, elles ont été dans un premier temps, importées de la plateforme sous format Excel, puis enregistrées au moyen de logiciel de traitement de texte (Word). Ensuite elles ont été traitées selon la méthode d'analyse du contenu du discours, puis synthétisées afin de présenter les tendances globales dans la zone d'étude.

2.4 Phase de validation du rapport

Le rapport provisoire de la mission sera soumis au commanditaire qui procèdera à son amendement en comité restreint. Puis, un atelier public de restitution et de recueil des observations sera organisé pour révéler aux participants les résultats obtenus. Cet atelier permettra aux participants d'apporter des observations et d'introduire des nuances sur quelques aspects de fonds et de formes du rapport produit. Ces observations devraient être intégrées par l'équipe de consultants pour finaliser le rapport et soumettre la version définitive.

III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE

3.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

3.1.1 Caractéristiques socio-démographiques

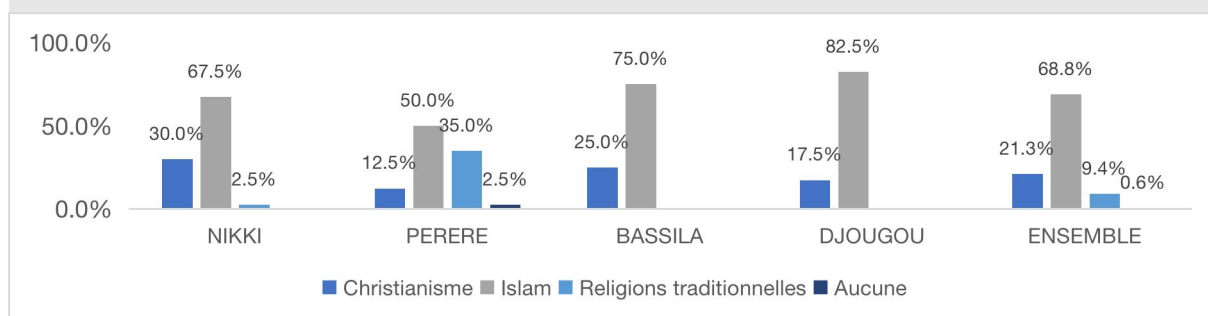
L'analyse des résultats s'appuie sur des données collectées à deux niveaux :

- ✓ Le sondage au niveau des communautés des quatre (04) communes, qui a touché 160 personnes ;
- ✓ Les entretiens individuels avec les parties prenantes qui ont touché 33 personnes, qui sont des membres des organisations de la société civile (OSC) locale, des professionnels des médias, des autorités au niveau communal et des représentants du commanditaire rencontrés dans les communes d'intervention.

Le nombre total de personnes touchées dans la collecte de données pour le baseline s'élève à 160 personnes, soit 40 personnes par commune. L'âge moyen des personnes interrogées est de 39,5 ans avec un minimum de 16 ans et un maximum de 70 ans. En faisant une répartition selon le groupe d'âges des personnes ayant participé à l'enquête, on constate qu'un peu plus de 3 personnes sur 10, soit 31,3 % ont moins de 30 ans et 25,6 % ont entre 30 et 40 ans. L'analyse selon la commune permet de constater que les moins de 30 ans ayant participé à l'enquête représentent 70,0 % dans la commune de Djougou ; 30,0 % dans la commune de Nikki ; 15,0 % et 10,0 % respectivement dans les communes de Pèrèrè et de Bassila.

Selon les résultats de l'enquête, quelle que soit la commune, la religion la plus pratiquée est l'islam (68,8 %) devant le christianisme qui vient en deuxième position avec 21,3 %. La commune de Djougou est à forte dominance de l'islam (82,5 %). Toutefois, il est à noter que, quelle que soit la commune, plus de la moitié des personnes enquêtées pratiquent l'islam. Les religions traditionnelles sont pratiquées par une proportion de 9,4 % dans l'ensemble. (Graphique 1a).

Graphique 1a : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon la religion pratiquée et la commune



Plus de 4 personnes sur 10, soit 44,4 % ont un niveau primaire ou secondaire et 9,4 % ont un niveau supérieur. Plus d'une personne sur 10, soit 11,3 % ont un niveau d'école coranique dans l'ensemble des 4 communes constituant la zone de mise en œuvre du projet. La proportion des personnes enquêtées ayant ce niveau d'instruction se retrouvent plus dans la commune de Djougou (27,5 %) qui vient en première position devant Bassila (17,5 %).

3.1.2 Caractéristiques économiques

Dans le cadre de cette étude de base, les caractéristiques économiques des personnes enquêtées sont analysées à partir de leur profession. Ainsi, 25,0 % des personnes

enquêtées sont des agriculteurs/ fermiers et 16,9 % sont des artisans. Les fonctionnaires d'état représentent une proportion de 5,6 % tandis que 8,1 % sont des sans-emplois. Une analyse selon la commune, permet de constater que les sans-emplois se retrouvent plus dans la commune de Djougou (15,0 %) et dans celle de Bassila (7,5 %).

3.2 ÉTAT DES LIEUX DES COMMUNES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.2.1 État des lieux de la commune de Djougou

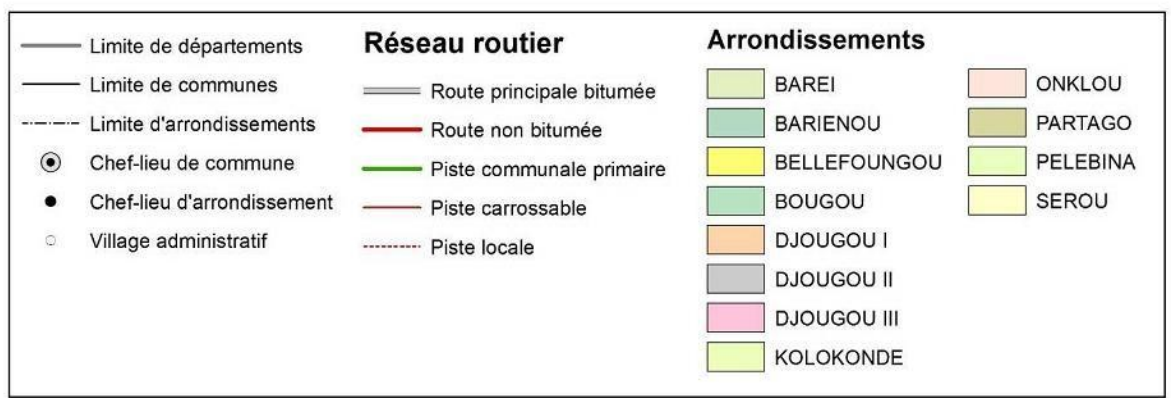
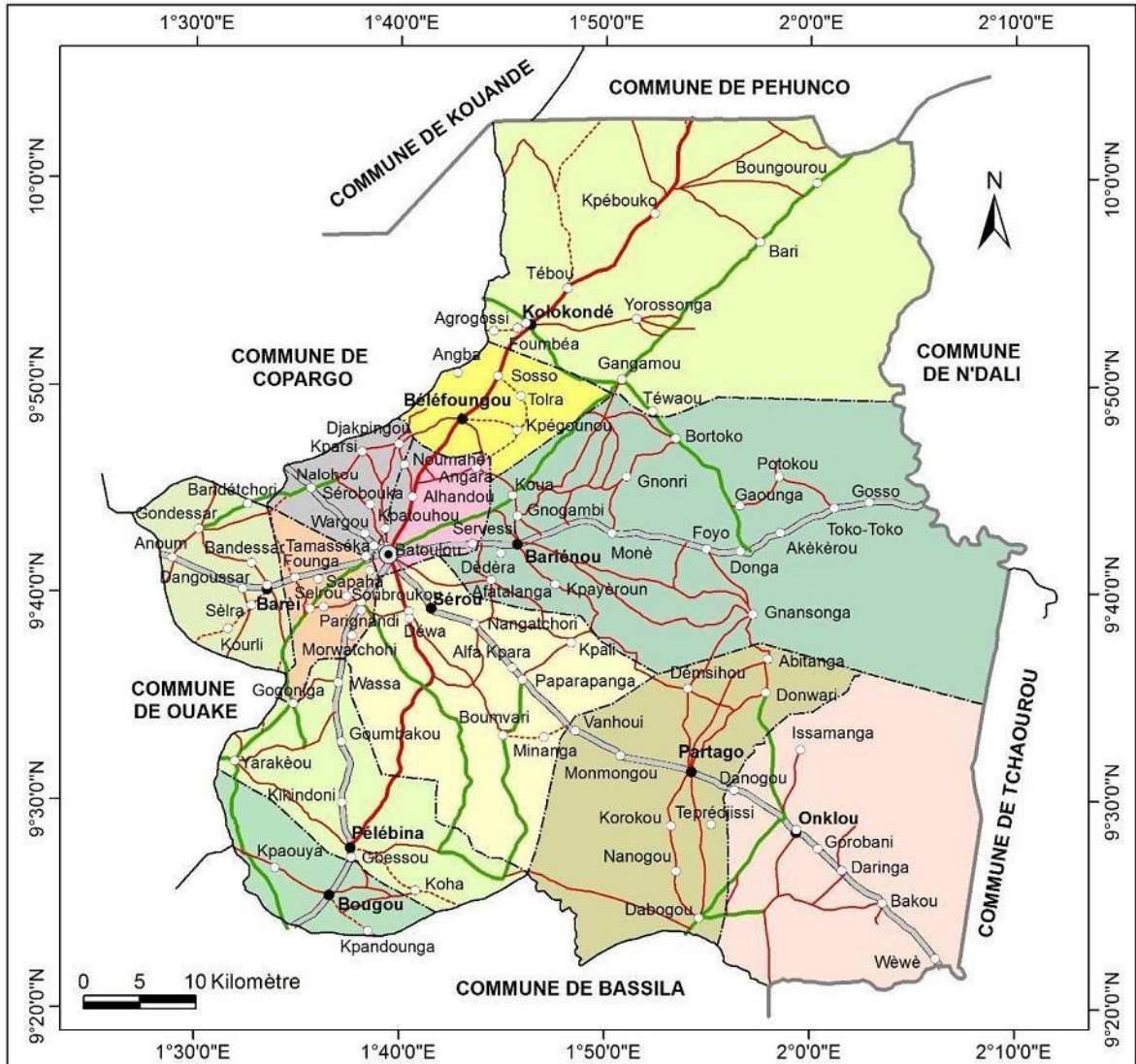
3.2.1.1 Brève présentation de la commune

La commune de Djougou est située dans le département de la Donga avec une superficie de 3966 km². Djougou est le carrefour des voies inter-état Bassila-Copargo-N'Dali-Ouaké-Péhunco. Elle fait partie des quatre communes qui composent le département de la Donga au Nord du Bénin. Elle est limitée au Nord par les communes de Kouandé et de Péhunco, au Sud par la commune de Bassila, à l'Est par les communes de Sinendé, de N'dali et de Tchaourou, toutes dans le département du Borgou et à l'Ouest par les communes de Ouaké et de Copargo.

Grand centre commercial, elle abrite le chef-lieu du département de la Donga et est située à environ 450 km de Cotonou. Deuxième commune la plus peuplée (336 183 habitants)¹ du Nord Bénin après Parakou, Djougou est de par sa position un point de rencontre de plusieurs peuples à savoir Yorwa, Dendi, Peulh, Yoroa, Gourmantché, Bètamaribè et Baatombu (ou Bariba). La population est majoritairement faite de Yowa, Lokpa et apparentés (54,2%). Ce groupe ethnique est suivi des Dendi et apparentés (14,6%), Peulh (14,3%), des Otammaris et apparentés (6,7%) et des Baribas et apparentés (3,9%). Les groupes ethniques minoritaires sont : les Fons, les Nagots, les expatriés, les Adja et d'autres ethnies du Bénin. La religion musulmane y est la plus pratiquée (81,40 % de la population) suivie du catholicisme (10,40 %), (RGPH4-2013). La commune de Djougou a la particularité d'être au carrefour de différentes communes de la Donga et de l'Atacora d'une part, et d'autre part avec des villages et villes de certains pays voisins, notamment le Togo. Cette position stratégique de la commune devrait contribuer à son développement. Cependant, elle constitue la confluence de tous les risques qui peuvent conduire à des fractures sociales. Djougou présente une multiplicité de courants confrériques avec un niveau de radicalité plus prononcé que dans le reste du pays.

¹ INStAD-2021, Projections démographiques à partir des données du RGPH4-2013

Découpage administratif de la commune de Djougou



Projection : UTM Zone 31N - WGS1984 Source : Fond topographique IGN (1992) + PDC2-Djougou (2010) Réalisation : Spécialistes CCCAT/ACAD, 2017

3.2.1.2 Analyse situationnelle de la commune de Djougou

De l'analyse des carnets de notes des villages et quartiers des villes de la Donga (RGPH4-2013), il ressort que, dans la commune de Djougou, de manière générale, les services publics de base (scolarité, soins de santé, accès à l'eau potable, électrification, ponts, loisirs, télécommunications, etc.) sont insuffisants. Le processus de décentralisation connaît des difficultés et la part des ressources de l'État allouée aux communes reste limitée. Ceci s'explique par un manque de ressources qui alimente le sentiment d'abandon de la population et la remise en cause de l'État et de l'ordre républicain par certains citoyens. Les problèmes de gouvernance locale de la commune font également partie des facteurs qui alimentent la frustration. En effet, l'indice de gouvernance locale de Djougou évalué en 2020 a été jugé très faible. Il est de 0,1357 plaçant la commune au 38^{ème} rang sur les 77 communes. Cet indicateur traduit un manque accru de pratiques de bonne gouvernance par rapport à la situation adéquate, grave préjudice aux normes de bonne gouvernance et prédisposition massive de la commune à la détérioration prononcée de la qualité de gouvernance.

L'économie de la commune de Djougou est principalement basée sur l'agriculture et l'élevage (72,3% de la population active). Ces deux systèmes de production, qui se développent sur de grandes surfaces, font face à d'énormes défis et enjeux. Il s'agit notamment de la précarité des terres naturelles et des parcours, de la pression foncière, du changement climatique avec tous ses dérèglements et de l'insécurité. L'élevage et l'agriculture sont extensifs, et l'alimentation des animaux provient essentiellement de l'exploitation des pâturages naturels par la conduite des troupeaux aux pâturages, et de la pratique de la transhumance, qui consiste en un déplacement organisé saisonnier ou cyclique des troupeaux à la recherche d'eau et de pâturages. De même, le développement des cultures de rente accroît le besoin de surfaces de plus en plus grandes avec des tentatives d'expropriation des zones précédemment occupées par les pasteurs. En raison de la variabilité climatique dans le Nord et de l'accès limité aux parcs, la disponibilité et la productivité des pâturages naturels varient dans le temps et l'espace. Aujourd'hui, cette situation est exacerbée par une insécurité croissante, un accès réduit et difficile aux points d'eau pour le bétail, qui doivent également être partagés avec les populations locales. Selon les résultats de l'analyse du contexte dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Appui à la cohésion sociale dans la commune Djougou (**PNUD, 2019**), il ressort que les facteurs de conflits et les poches de vulnérabilité se multiplient dans la commune de Djougou, mettant ainsi à mal la cohésion sociale dans cette commune. En effet, la commune de Djougou fait partie des communes pauvres présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité et connaît de plus en plus des signes de radicalisation et d'extrémisme religieux qui risquent de désarticuler les bases d'une vie communautaire. Elle présente plusieurs vulnérabilités spécifiques qui la rendent particulièrement vulnérable au risque d'extrémisme violent. La pauvreté monétaire est de 47 % largement au-dessus de la moyenne départementale qui est de 42 % (INStAD, TBS, 2020).

Les jeunes diplômés des pays arabes qui n'obtiennent pas un diplôme équivalent du gouvernement béninois sont exclus du système national d'employabilité et sont frustrés par le gouvernement. Ces jeunes frustrés se tournent vers la création d'écoles coraniques. Par

ailleurs, les secteurs d'activités porteurs pour les jeunes et les femmes restent insuffisamment exploités et nombreux sont ceux qui s'adonnent à l'agriculture, l'élevage et la pêche dans la commune de Djougou. En effet, la plupart de ces jeunes et femmes souffrent d'un manque d'appui pour l'apprentissage et le développement d'activités génératrices de revenus en termes d'accès aux moyens de production, notamment la terre et le crédit. L'ampleur du chômage des jeunes en particulier est une source potentielle de tension sociale, de basculement dans la criminalité et constitue un terrain fertile pour l'endoctrinement. En outre, la plupart des jeunes chômeurs sont dépendants de l'alcool et certains sont de plus en plus impliqués dans le développement d'organisations ou d'associations islamiques qui investissent dans le domaine social par la construction de mosquées, de puits, d'écoles islamiques et de centres de santé (PNUD, 2019).

3.2.1.3 Analyse des vulnérabilités et marginalisations dans la Commune de Djougou : Perception des populations

La misère et les privations peuvent parfois, mais pas systématiquement conduire à l'extrémisme violent². Des entretiens avec les informateurs clés, il ressort que les groupes extrémistes violents pourraient recruter de nombreux jeunes hommes sans emploi, aux aspirations contrariées et peu impliqués dans la vie sociale. Selon les résultats de la collecte des données, 30,0 % des personnes interrogées dans la commune de Djougou ont déclaré que leur famille a perçu des revenus supplémentaires outre que ceux générés par le travail de ses membres au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. À la question de savoir d'où proviennent ces aides, plusieurs sources ont été citées :

- D'une ONG (50,0 %) ;
- D'envois de fonds faits par des membres de la famille résidant à l'étranger (58,3 %).

Des entretiens avec des acteurs clés, il ressort que les groupes extrémistes violents peuvent plus facilement attirer les personnes motivées par des avantages financiers, notamment les salaires, quand ils recrutent dans des régions dotées d'une population jeune, touchées par la pauvreté et où les débouchés économiques sont rares - et, particulièrement, dans les communautés privées de leurs droits et marginalisées. L'attrait des avantages économiques découle également des normes sociales qui veulent que les hommes ne deviennent véritablement hommes que par la réussite économique et le mariage, deux éléments qui leur confèrent statut social et reconnaissance (UNICRI, 2020).

Il est à noter que, le nord du Bénin dans son ensemble est constitué de territoires multiculturels. Certains groupes socioculturels, tels que les Peulhs, sont stigmatisés et se perçoivent souvent comme discriminés en raison des conflits qui les opposent aux agriculteurs dans un contexte de raréfaction et d'appauvrissement des terres cultivables et de pression démographique. Ces populations peules et d'autres communautés dites étrangères sont souvent victimes de dynamiques organisées d'expropriation des terres, même si celles-ci sont occupées depuis plusieurs décennies. Une telle situation s'inscrit dans les dynamiques de stigmatisation communautaire et renforce la vulnérabilité de

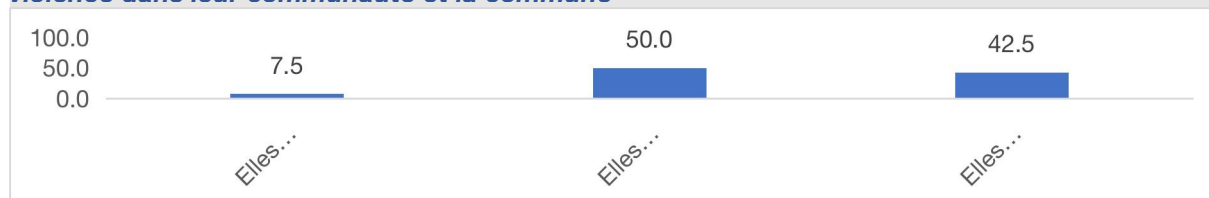
² Les groupes extrémistes violents exploitent souvent les insatisfactions, la marginalisation et les injustices vécues par les communautés, autant d'éléments qui les rendent, ainsi que leurs membres, vulnérables à l'extrémisme violent (UNICRI, 2020, p. xii). La corrélation entre la misère et l'extrémisme violent n'est toutefois pas systématique ; un certain nombre d'études ont montré que cette corrélation était, pour le moins, incertaine, et que des individus fortunés pouvaient devenir des extrémistes violents (Allan et al., 2015, p. 43 ; Thiessen, 2019)

certains groupes du fait d'autres groupes voisins. Ces expropriations sont la conséquence des récurrents conflits entre agriculteurs et éleveurs et de la difficile cohabitation entre ces deux groupes. Mais elles sont aussi sources de nombreux conflits parfois mortels entre les protagonistes.

Le nord du Bénin se caractérise également par un faible taux d'alphabétisation, les jeunes et les femmes étant parmi les plus démunis dans un contexte de manque ou d'absence d'opportunités d'emplois et de difficulté d'accès aux ressources de production notamment au foncier. L'ampleur du chômage des jeunes en particulier est une source potentielle de tension sociale, de basculement dans la criminalité et constitue un terreau fertile à l'endoctrinement. Comme l'a déclaré un jeune dans la commune de Djougou : « Avec un montant de 100 000 FCFA, je suis prêt à rejoindre le groupe des djihadistes »

Selon les résultats de la collecte des données, près de 4 personnes interrogées sur 10, soit 37,5 % ont déclaré qu'elles diront qu'aujourd'hui, trop de jeunes quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs. Par contre 62,5 % ont déclaré que ce sont tous les jeunes qui quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs. Pour ce qui est de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté, la moitié des personnes enquêtées (50,0 %), ont déclaré que ces dernières font un assez mauvais travail et 42,5 % ont estimé qu'elles font un assez bon travail. (**Graphique 1**).

Graphique 1b : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon leur perception de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté et la commune



Une population mécontente de son sort ne tombe pas nécessairement dans l'extrémisme violent, mais quand des communautés se sentent exclues ou victimes de discrimination, leurs revendications peuvent plus aisément s'intégrer dans un discours unique et simplificateur qui peut servir de catalyseur (Kruglanski et al., 2009, cité dans Allan et al., 2015). Les personnes interrogées ont déclaré dans une proportion de 2,5 % avoir souffert de discriminations à cause de leur Statut social ou économique, au cours des 12 mois précédant l'enquête et 2,5 % l'ont été à cause de leur opinion politique. Dans la commune de Djougou, les enquêtés semblent avoir souffert plus de la discrimination à cause du Handicap ou état de santé (5,0 %) et de l'Ethnie/langue (5,0 %). (**Tableau 1**).

Tableau 1 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants

	Pourcentage
Sexe	2,5

Âge	2,5
Handicap ou état de santé	5,0
Ethnie, langue	5,0
Statut social ou économique	2,5
Opinion politique	2,5

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Au cours de la mission de collecte de données sur le terrain, on a cherché à savoir dans quelle mesure les membres de la communauté ont accès à un certain nombre de services fournis par le gouvernement à savoir : Éducation, Santé, Électricité, Eau Potable, Sécurité, Justice/résolution des litiges et Projets de développement. Selon résultats de l'enquête, plus de 6 personnes sur 10, soit 65,0 % ont déclaré que les membres de la communauté ont le plus souvent accès à l'éducation contre 10,0 % qui ont déclaré qu'ils n'y ont pas le plus souvent accès. **(Graphique 2)**.

Graphique 2 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune



Pour ce qui est des services de santé, 25,0 % des enquêtés ont déclaré que les membres de leur communauté n'ont le plus souvent pas accès aux services de santé contre 5,0 % qui ont déclaré y avoir accès le plus souvent. **(Graphique 3)**.

Graphique 3 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de santé fournis par le gouvernement dans la commune



Selon les résultats de l'enquête, plus de la moitié des répondants (52,5 %) ont déclaré que les membres des communautés ont le plus souvent (10,0 %) ou parfois (42,5 %) accès à l'électricité contre 47,5 % qui ont déclaré que les membres de la communauté n'ont le plus souvent pas accès à l'électricité. **(Graphique 4)**.

Graphique 4 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès à l'électricité fournis par le gouvernement dans la commune



Les résultats de l'enquête présentés dans le **Graphique 5**, montrent que, globalement 70,0 % des répondants ont déclaré que les membres des communautés n'ont le plus souvent pas accès à l'eau potable contre 10,0 % qui y ont le plus souvent accès.

Graphique 5 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès à l'eau potable fournie par le gouvernement dans la commune



Pour ce qui est des services de Justice/résolution des litiges, plus de 8 personnes sur 10, soit 82,5 % ont reconnu que la communauté a parfois accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement contre 12,5 % qui ont estimé qu'elle n'a le plus souvent pas accès à ces services. (**Tableau 2**).

Tableau 2 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement

	Effectifs	Pourcentage
Oui, le plus souvent	2	5.0
Oui, parfois	33	82.5
Non, le plus souvent	5	12.5
Total	40	100.0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

À la question de savoir si les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement, près de la moitié (45,0 %) a déclaré que les membres de la communauté n'ont le plus souvent pas accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement contre 17,5 % qui ont déclaré que les membres de la communauté y ont parfois accès. (**Tableau 3**).

Tableau 3 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement

	Effectifs	Pourcentage
Oui, parfois	7	17.5
Non, le plus souvent	18	45.0
Ne sait pas/Ne souhaite pas répondre	15	37.5
Total	40	100.0

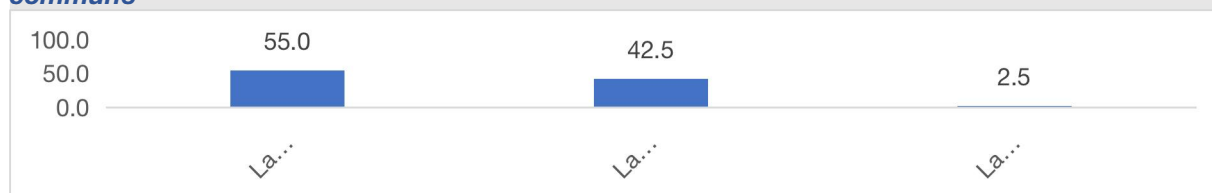
Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Dans l'atteinte de l'objectif de développement durable, il nous paraît primordial que l'État avec l'aide de ses partenaires garantissent à toutes les filles et à tous les garçons qui vivent dans des zones à risque la possibilité d'accéder aux différents services publics de base à savoir : l'éducation obligatoire, la santé, l'eau potable, la sécurité et la protection sociale, la justice et l'électricité. Or, dans la commune de Djougou, même si l'accès à l'école semble être plus ou moins satisfaisant, tel n'est pas le cas des autres services publics notamment la santé, l'eau potable, l'électricité, la sécurité et la justice. Même au niveau de l'école, on note de nombreux dysfonctionnement dont l'un des plus importants est le décrochage. Pourtant, dans le processus de la Prévention de l'Extrémisme Violent (PEV), le gouvernement semble privilégier les mesures sécuritaires plutôt que celles qui visent à améliorer le système de santé ou le système éducatif, ou encore celles en faveur du développement socio-économique (UNICRI, 2020), créant ainsi des dysfonctionnements en

matière de santé, d'éducation et d'autres besoins des communautés. Or par exemple, selon les résultats de l'étude sur le décrochage scolaire dans six (06) départements du Bénin dans le cadre de la mise en œuvre du projet SWEDD, le taux de décrochage scolaire dans la Donga est de 7,88 % (UNFPA, 2021) largement au-dessus de la moyenne nationale (4,67 %). Or l'une des conséquences du décrochage scolaire est que, sur le plan des compétences personnelles, le jeune décrocheur risque de devoir composer avec des conséquences, telles que des lacunes dans le savoir et le savoir-faire, un manque ou une baisse de confiance ou d'estime de soi, la méconnaissance de soi et des autres, un déficit de motivation, un manque de confiance en l'avenir, un sentiment d'amertume à l'égard d'autrui, un sentiment d'exclusion, l'exposition au tabagisme, à la consommation de drogues et d'alcool (Chavez, Edwards et Oetting, 1989 ; Fagan et Pabon, 1990 ; McCauley al.,1992) ; et la possibilité de la transmission intergénérationnelle de l'échec scolaire : les individus qui ont abandonné l'école courent plus de risques de voir leurs enfants décrocher à leur tour lorsqu'ils seront parents.

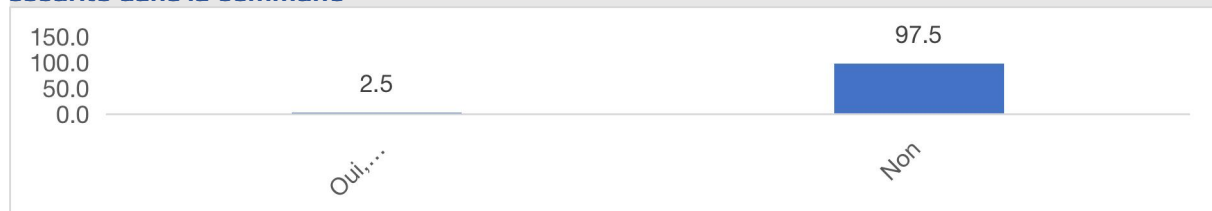
Par ailleurs dans la commune de Djougou, un peu plus d'une personne sur 10, soit 12,5 % a déclaré que les personnes appartenant à leur groupe ethnique/ religieux sont marginalisées ou négligées dans la ville ou le village où ils vivent. (Graphique 6).

Graphique 6 : Répartition (en %) des enquêtés selon la manière dont ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an dans la commune



Plus de la moitié (57,5 %) des enquêtés ont déclaré qu'au moment des enquêtes ils ne se sentaient pas en sécurité dans leur quartier de résidence contre 37,5 % qui se sentaient en sécurité et 5,0 % qui ne se sentaient vraiment pas en sécurité. Par contre, la quasi-totalité des enquêtés, soit 97,5 % ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité contre 2,5 % qui ont déclaré le contraire. (Graphique 7).

Graphique 7 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité dans la commune



L'analyse de ces différents résultats, révèle le caractère complexe de l'extrémisme violent et souligne la nécessité d'inscrire les initiatives de prévention dans une approche holistique et pragmatique axée sur la recherche de résultats concrets. Il faudra donc investir dans la prévention de l'extrémisme violent, en travaillant à transformer les causes qui la suscitent et

favoriser tous les espaces de dialogue à travers lesquels la cohésion sociale et le lien entre la société et l'État se renforcent et consolident le vivre-ensemble en paix, en particulier dans les zones marginalisées, qu'elles soient urbaines ou rurales.

3.2.2 État des lieux de la commune Bassila

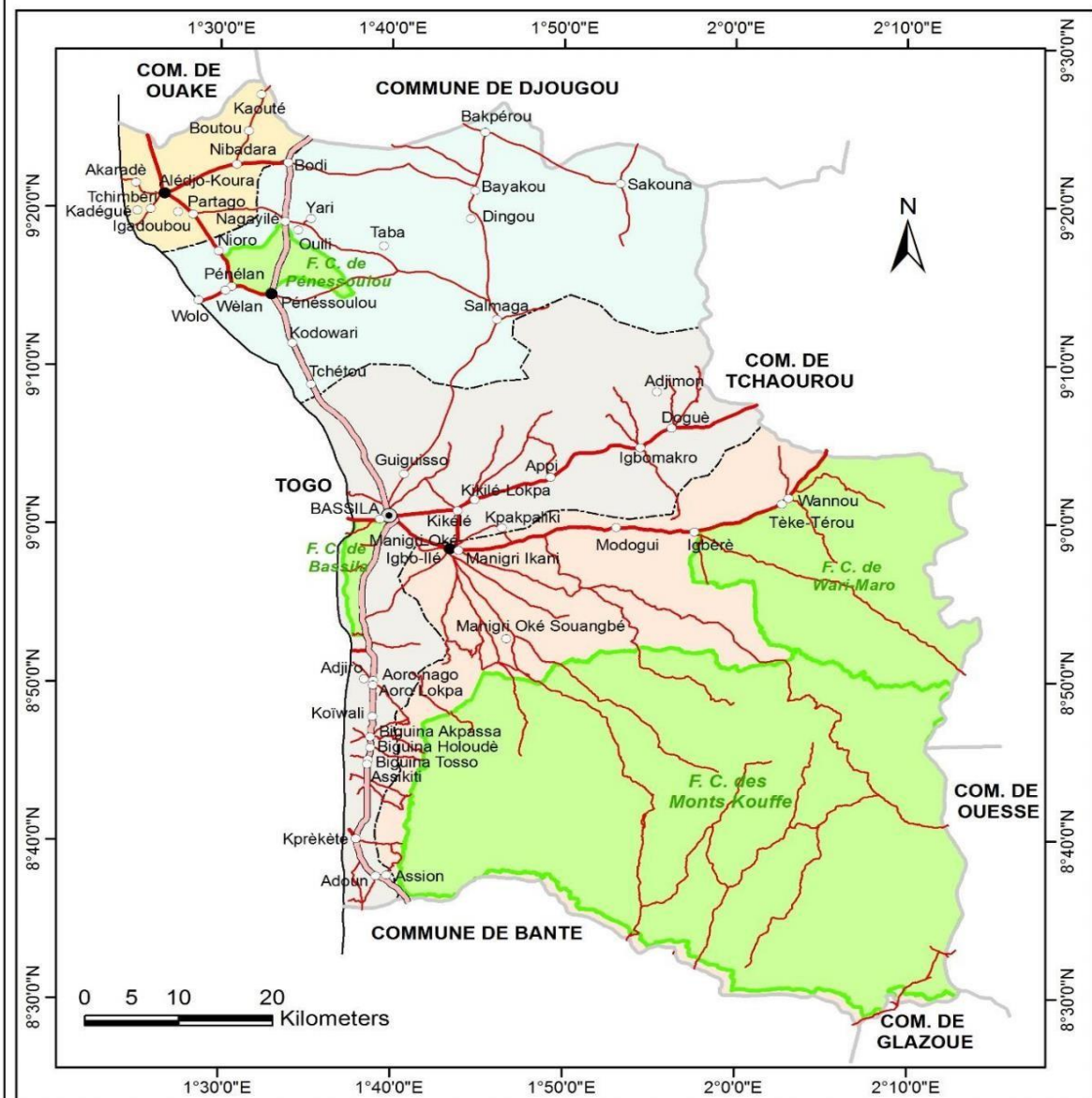
3.2.2.1 Brève présentation de la commune

La commune de Bassila est située dans le département de la Donga. C'est la troisième plus vaste commune du Bénin avec 5661 km² de superficie. Elle est limitée au nord par les communes de Ouaké et de Djougou, au sud par les communes de Bantè et de Glazoué, à l'est par les communes de Tchaourou et de Ouèssè et à l'ouest par la république du Togo. Bassila, chef-lieu de la commune, est située à environ 375 km de Cotonou (capitale économique du Bénin) et à 87 km de Djougou (chef-lieu du département)

Avec une population de 130 091 habitants (d'après le RGPH4-2013) dont 64 576 hommes (soit 49,64 %) et 65 515 femmes (soit 50,36 %). Cet effectif devrait atteindre 163,303 habitants en 2021 selon les projections de l'INStAD. La Commune de Bassila constitue une mosaïque de peuples ou de groupes socioculturels dont les origines remontent à des époques diverses et lointaines. Six principaux groupes socioculturels d'importance inégale y sont dénombrés. En tête viennent les populations de culture yoruba appelés nagot qui se reconnaissent eux-mêmes sous le vocable des « ana » et Alédjo ; ensuite viennent les « anii » connus sous le nom de « Basseda » et autrefois appelés « windji-windji » ; puis les « Kotokoli » ou « tem », les Lokpa, les Betammaribè et les Peulhs.

Plusieurs équipements et infrastructures soutiennent l'économie locale de la commune de Bassila. Il s'agit notamment du réseau routier, les gares routières, les infrastructures marchandes et de la production agricole. Elle dispose de quatre (04) gares routières. La principale est celle du chef-lieu de la commune et les trois (03) autres sont réparties dans le reste des arrondissements. Il existe vingt-trois (23) marchés dans la commune pour la commercialisation des produits agricoles et manufacturés. Dans ces marchés, il y a des hangars, des boutiques construits en matériaux définitifs et d'autres en matériaux précaires. (DGCS-ODD, 2020).

Découpage administratif de la commune de Bassila



—	Limites d'Etats	—	Route principale bitumée
—	Limites de communes	—	Route secondaire non bitumée
- - -	Limites d'arrondissements	—	Piste carrossable
⊙	Chef-lieu de commune	■	Arrondissement d'ALÉDJO
●	Chef-lieu d'arrondissement	■	Arrondissement de BASSILA
○	Village administratif	■	Arrondissement de MANIGRI
■	Forêt classée	■	Arrondissement de PENESSOULOU

Projection : UTM Zone 31N - WGS1984
 Source : Fond topographique IGN (1992)
 Réalisation : Spécialistes CCCAT/ACAD, 2017

Source : Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au

3.2.2.2 Analyse situationnelle de la commune

De l'analyse des carnets de notes des villages et quartiers des villes de la Donga (RGPH4-2013), il ressort que, dans la commune de Bassila, de manière générale, les services publics de base (scolarité, soins de santé, accès à l'eau potable, électrification, ponts, loisirs, télécommunications, etc.) sont insuffisants. Le processus de décentralisation connaît des difficultés et la part des ressources de l'État allouée aux communes reste limitée. Ceci s'explique par un manque de ressources qui alimente le sentiment d'abandon de la population et la remise en cause de l'État et de l'ordre républicain par certains citoyens. Les problèmes de gouvernance locale de la commune font également partie des facteurs qui alimentent la frustration. En effet, l'indice de gouvernance locale de Bassila évalué en 2019 a été jugé très faible. Il est de 0,1598 plaçant la commune au 24^{ème} rang sur les 77 communes (**PONADEC, 2020**)³. Cet indicateur traduit le manque accru de pratiques de bonne gouvernance par rapport à la situation adéquate ; c'est aussi le signe de graves préjudices aux normes de bonne gouvernance et prédisposition massive de la commune à la détérioration prononcée de la qualité de gouvernance.

L'agriculture constitue l'activité principale des populations de la commune. Elle est la principale source de revenus des habitants et occupe plus de 80 % de la population active (RGPH4). Les cultures tournent autour de denrées comme le manioc, le maïs, le sorgho, le riz, l'igname et le niébé. Même si les activités agricoles occupent la majorité de la population, d'autres activités occupent aussi une place non négligeable dans leurs sources de revenus. Ainsi, le commerce du bois par exemple qui est très développé dans certaines zones comme Bassila, Manigri, Pénéssoulou. Divers produits manufacturés ou non, commercialisés par les femmes aident énormément à l'épanouissement socio-économique des familles. L'exploitation du sable pour les constructions se fait de façon traditionnelle essentiellement par la tranche jeune de population qui en tire des revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins. Les activités de finances sont menées par les institutions de micros crédits et quelques ONG ayant des activités financières.

L'élevage et l'agriculture sont extensifs, et l'alimentation des animaux provient essentiellement de l'exploitation des pâturages naturels par la conduite des troupeaux aux pâturages, et de la pratique de la transhumance, qui consiste en un déplacement organisé saisonnier ou cyclique des troupeaux à la recherche d'eau et de pâturages. De même, le développement des cultures de rente accroît le besoin de surfaces de plus en plus grandes avec des tentatives d'expropriation des zones précédemment occupées par les pasteurs. Ces tentatives d'expropriation des terres utilisées par les pasteurs constituent une des sources de vulnérabilité du groupe des éleveurs et conflits parfois mortels entre ce groupe et celui des agriculteurs.

Dans la commune de Bassila, les conditions de production agricole sont rendues de plus en plus difficiles par les aléas climatiques (DGCS-ODD, 2020). En effet, les changements climatiques constituent un des nombreux obstacles au développement humain (Boko, 1988 ; Brown, Crawford, 2008). Les variabilités climatiques ont un impact direct sur la production agricole, puisque les systèmes agricoles locaux dépendent principalement de la nature du

³ PONADEC : Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration

climat (Boko et al., 2007 ; Mertz et al., 2009). Cet impact est particulièrement important dans les localités où l'agriculture et l'élevage sont à 100 % pluviaux sans aucune alternative d'irrigation et constituent la principale source d'emplois et de revenus pour la majorité de la population. En raison de la variabilité climatique dans le Nord et de l'accès limité aux parcs, la disponibilité et la productivité des pâturages naturels varient dans le temps et l'espace. Aujourd'hui, cette situation est exacerbée par une insécurité croissante, un accès réduit et difficile aux points d'eau pour le bétail, qui doivent également être partagés avec les populations locales. Ces situations renforcent la pauvreté et la vulnérabilité dans les communes du Nord du Bénin à l'instar de Bassila qui fait partie des communes pauvres présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité et connaissant de plus en plus des signes de radicalisation et d'extrémisme religieux qui risquent de désarticuler les bases d'une vie communautaire. Bassila, comme plusieurs autres communes du Septentrion, présente plusieurs vulnérabilités spécifiques qui l'exposent particulièrement au risque d'extrémisme violent. Parmi ces vulnérabilités figure en bonne place la pauvreté monétaire qui est de 40,0 %, soit légèrement au-dessus de la moyenne départementale qui est de 42 % (INStAD, TBS, 2020).

Cette commune fait face à de nombreux défis sécuritaires dans un contexte de manque de ressources, de faible accès aux services publics, y compris sécuritaires. La présence de forêts dont l'exploitation est très contrôlée, le déficit de terres fertiles exploitables pour les besoins agricoles et la proximité avec la République du Togo constituent également des facteurs d'insécurité (Plan de développement communal, 2018-2022). La commune est ainsi devenue le théâtre de tous les types de conflits, dont notamment ceux liés aux fonciers et aux phénomènes religieux. Ainsi par exemple, les populations de Doguè ruminent encore l'expropriation de leurs domaines dans la zone de Kpawala par les voisins de Wari-Marou. Elles semblent être prêtes pour un éventuel soulèvement populaire pour la récupération de leurs terres. Les autorités locales reconnaissent de manière unanime que la localité de Doguè est une zone à haut risque sécuritaire à cause des dangers qu'elle présente. Dans cette localité, on enregistre aussi l'expression d'une certaine colère de la population contre l'État et ses représentants locaux. Ce niveau élevé de conflictualité à Doguè semble être aussi en lien avec la présence d'un grand marché à bétail dans cette localité puisqu'elle enregistre des braquages réguliers les jours d'animation dudit marché.

En outre, la forte présence de personnes étrangères non clairement identifiées dans la commune de Bassila favorise les enlèvements avec la complicité des acteurs locaux enrôlés dans des actes criminels. Parfois ces enlèvements sont suivis de demandes de rançons. Par ailleurs, la commune est reconnue par les acteurs rencontrés comme un des lieux privilégiés de trafics d'armes légères et de munitions en provenance du Togo. Ces trafics seraient facilités par la porosité des frontières et l'existence de vastes zones forestières non contrôlées. Cette commune présente un indice d'insécurité élevé et est classée parmi les zones rouges par les autorités sécuritaires. Aussi, les conflits intra-religieux opposant le courant sunnite à celui ahamadiya sont-ils enregistrés. Cette situation a entraîné une configuration binaire des musulmans. Les Ahamadi ont même été interdits d'inhumation leur mort au cimetière musulman, les contraignant à la création de leur propre cimetière. Les deux communautés s'observent en chiens de faïence.

3.2.3 Analyse des vulnérabilités et marginalisations dans la commune de Bassila : Perception des populations

Selon les résultats de la collecte des données, 10,0 % des personnes interrogées dans la commune de Bassila ont déclaré que leur famille a perçu des revenus supplémentaires outre que ceux générés par le travail de ses membres au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. À la question de savoir d'où proviennent ces aides, plusieurs sources ont été citées :

- Du gouvernement national (75.0 %) ;
- Du conseil local, de la mosquée/ de l'église, d'une ONG et d'envois de fonds faits par des membres de la famille résidant à l'étranger dans une proportion de 25.0 % respectivement.

En effet, la commune de Bassila à l'instar de nombreuses autres communes du nord du Bénin, est constituée de territoires multiculturels. Certains groupes socioculturels, tels que les Peulhs, y sont stigmatisés et se perçoivent souvent comme discriminés en raison des conflits qui les opposent aux agriculteurs dans un contexte de raréfaction et d'appauvrissement des terres cultivables et de pression démographique.

Le 13 Avril 2023, « Un agriculteur a perdu son bras dans une dispute avec un éleveur à Penessoulou, commune de Bassila. La victime ramassait la noix d'anacarde dans son champ quand elle aurait aperçu un éleveur peul conduisant un troupeau de bœufs dans son champ. À la suite de l'interpellation de l'éleveur une dispute aurait éclaté entre les deux protagonistes. Dans la dispute 'éleveur aurait sorti une machette pour amputer le bras à l'agriculteur. Selon les propos des proches de la victime, le présumé coupable aurait fui laissant derrière lui le troupeau de bœufs. Très révoltées contre cet acte, les populations d'agriculteurs de Penessoulou ont voulu en finir en attaquant la communauté peule de la localité saccageant leurs biens et blessants les individus. » (24 Heures au Bénin, 14 mars, 2023).

Selon les résultats de la collecte des données, près de 4 personnes interrogées sur 10, soit 37,5 % (35,0 % pour principalement les jeunes hommes et 2,5 % pour principalement les jeunes femmes) ont déclaré qu'elles diront qu'aujourd'hui, trop de jeunes quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs. Par contre 57,5 % ont déclaré que ce sont tous les jeunes qui quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs. (Graphique 8).

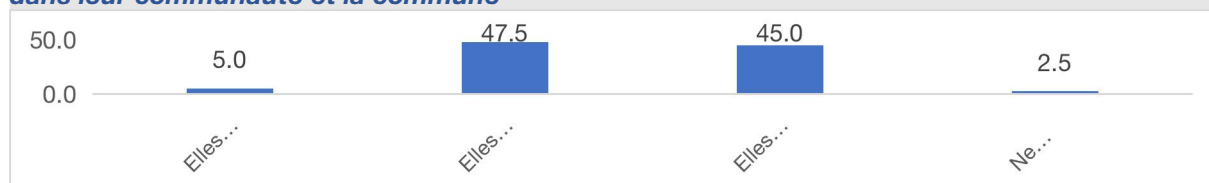
Graphique 8 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon qu'elles diront aujourd'hui que trop de jeunes quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs



Pour ce qui est de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté, près de la moitié des

personnes enquêtées (47,5 %), ont déclaré que ces dernières font un assez bon travail et 45,0 % ont estimé qu'elles font un très bon travail. Moins d'une personne sur 10, soit 5,0 % a déclaré que les forces de l'ordre font un assez mauvais travail. (**Graphique 9**).

Graphique 9 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon leur perception de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté et la commune



En outre dans la Commune de Bassila, les personnes interrogées ont déclaré dans une proportion de 10,0 % avoir souffert de discriminations à cause de leur Statut social ou économique, au cours des 12 mois précédant l'enquête et 2,5 % l'ont été à cause de leur opinion politique. Dans la commune de Bassila, les enquêtés semblent avoir souffert plus de la discrimination à cause du Statut migratoire (5,0 %), de la Religion (5,0 %) et de l'Ethnie/langue (5,0 %). (**Tableau 4**).

Tableau 4 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants

	Pourcentage
Statut social ou économique	10.0
Ethnie, langue	5.0
Statut migratoire	5.0
Religion	5.0
Sexe	2.5
Situation géographique ou lieu de résidence	2.5
Opinion politique	2.5

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Au cours de la mission de collecte de données sur le terrain, on a cherché à savoir dans quelle mesure les membres de la communauté ont accès à un certain nombre de services fournis par le gouvernement à savoir : Éducation, Santé, Électricité, Eau Potable, Sécurité, Justice/résolution des litiges et Projets de développement. Selon résultats de l'enquête, près de 4 personnes sur 10, soit 35,0 % ont déclaré que les membres de la communauté ont le plus souvent accès à l'éducation contre 7,5 % qui ont déclaré qu'ils n'y ont pas le plus souvent accès. (**Graphique 10**).

Graphique 10 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune



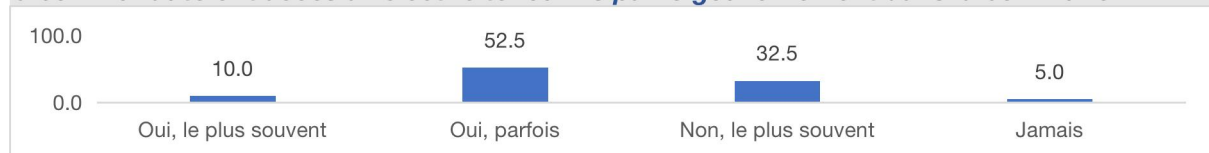
Pour ce qui est des services de santé, 22,5 % des enquêtés ont déclaré que les membres de leur communauté n'ont le plus souvent pas accès aux services de santé contre 7,5 % qui ont déclaré le contraire et 70,0 % parfois. (**Graphique 11**).

Graphique 11 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de santé fournis par le gouvernement dans la commune



Selon les résultats de l'enquête, plus de la moitié des répondants (62,5 %) ont déclaré que les membres de la communauté ont le plus souvent (10,0 %) ou parfois (52,5 %) accès à l'électricité contre 32,5 % qui ont déclaré que les membres de la communauté n'ont le plus souvent pas accès à l'électricité. (**Graphique 12**).

Graphique 12 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès à l'électricité fournis par le gouvernement dans la commune



Selon les résultats de l'enquête présentés dans le **Graphique 13**, 65,5 % des répondants ont déclaré que les membres de la communauté ont parfois accès à l'eau potable contre 7,5 % qui n'y ont le plus souvent pas accès.

Graphique 13 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès à l'eau potable fournie par le gouvernement dans la commune



Pour ce qui est des services de Justice/résolution des litiges, Plus de 6 personnes sur 10, soit 65,0 % ont reconnu que les membres de la communauté n'ont le plus souvent pas accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement contre 30,0 % qui ont estimé qu'ils y ont parfois accès. (**Tableau 5**).

Tableau 5 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement

	Effectifs	Pourcentage
Oui, le plus souvent	2	5.0
Oui, parfois	12	30.0
Non, le plus souvent	26	65.0
Total	40	100.0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

À la question de savoir si les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement, près de la moitié (47,5 %) a déclaré que les membres de la communauté ont le plus souvent accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement contre 35,0 % qui ont déclaré que les membres de la communauté n'y ont le plus souvent pas accès. (Tableau 6).

Tableau 6 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement

	Effectifs	Pourcentage
Oui, le plus souvent	7	17.5
Oui, parfois	19	47.5
Non, le plus souvent	14	35.0
Total	40	100.0

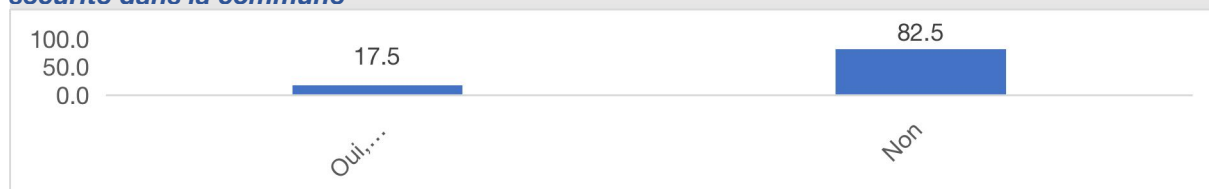
Par ailleurs, un peu moins d'une personne sur 10, soit 7,5 % a déclaré que les personnes appartenant à leur groupe ethnique/ religieux sont marginalisées ou négligées dans la ville ou le village où ils vivent. Toutefois, 04 personnes sur 10, soit 40,0 % des enquêtés ont déclaré que le niveau sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an, s'est amélioré contre 2,5 % qui estiment que le niveau de sécurité s'est dégradé. (Graphique 14).

Graphique 14 : Répartition (en %) des enquêtés selon comment ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an



Plus de 9 personnes sur 10, soit 97,5 % des enquêtés ont déclaré qu'à l'heure actuelle ils se sentent très en sécurité (35,0 %) ou en sécurité (62,5 %) dans leur quartier de résidence contre 2,5 % qui ne se sentent pas en sécurité. Par contre, la quasi-totalité des enquêtés, soit 82,5 % ont déclaré qu'ils ne se sentent pas impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité contre 17,5 % qui ont déclaré le contraire. (Graphique 15).

Graphique 15 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité dans la commune



Tout comme on l'a indiqué pour Djougou, il est nécessaire d'inscrire les initiatives de prévention de l'extrémisme violent dans une approche holistique et pragmatique axée sur la recherche de résultats concrets. Il faudra donc investir dans la prévention de l'extrémisme

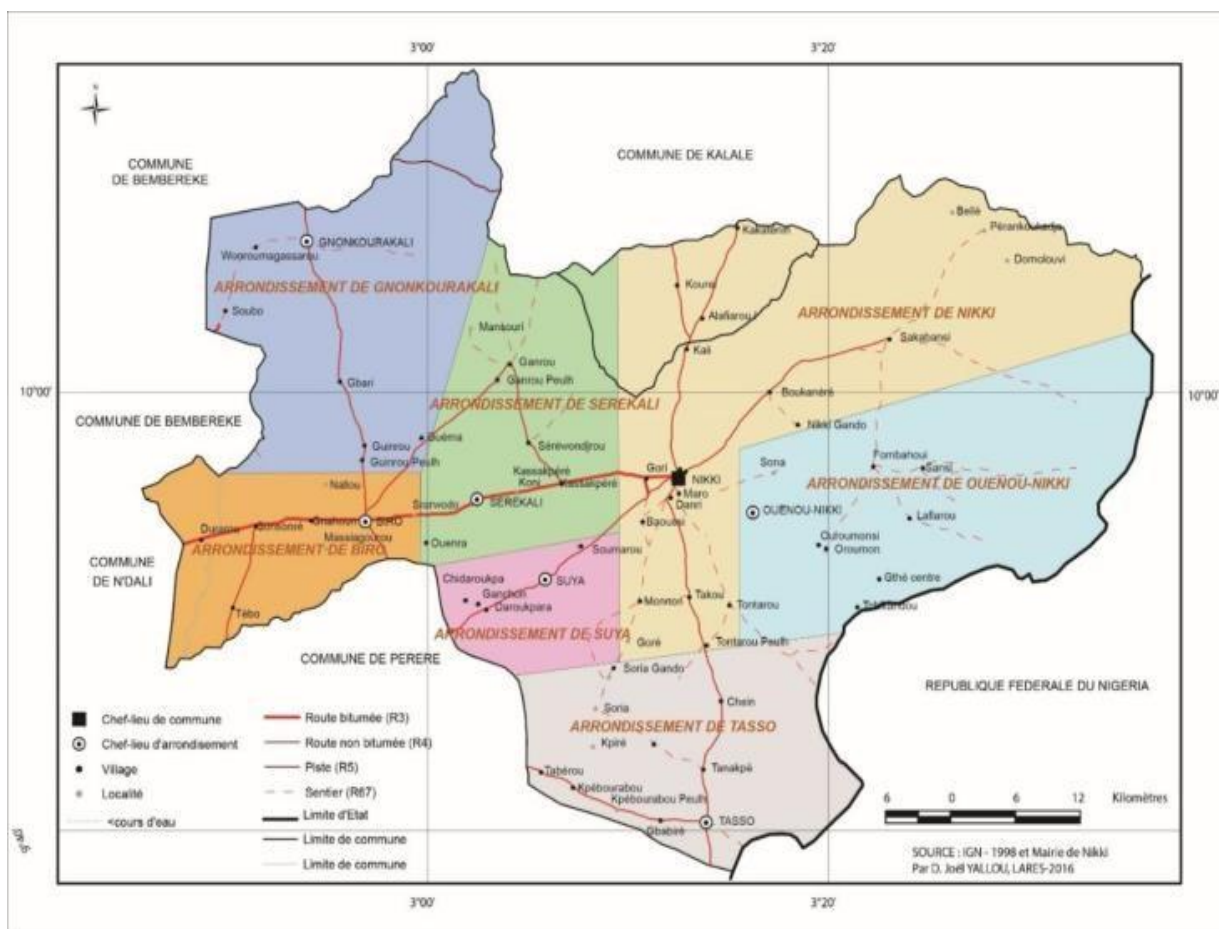
violent, en travaillant à transformer les causes qui la suscitent et favoriser tous les espaces de dialogue à travers lesquels la cohésion sociale et le lien entre la société et l'État se renforcent et consolident le vivre-ensemble en paix, en particulier dans les zones marginalisées, qu'elles soient urbaines ou rurales.

3.2.4 État des lieux de la commune de Nikki

3.2.4.1 Brève présentation de la commune

La commune de Nikki a une superficie de 3.171 km². Elle est située dans le département du Borgou, à 529 km de Cotonou et à 115 km de Parakou. Elle est l'une des plus anciennes circonscriptions administratives du département du Borgou et est limitée au nord par la commune de Kalalé, au sud par celle de Pèrèrè, à l'est par la République Fédérale du Nigéria et à l'Ouest par les communes de Bembèrèkè et de N'Dali. Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4-2013), la commune de Nikki comptait 151 232 habitants dont 75 339 hommes, soit 49,82 % et 75 893 femmes, soit 50,18 %. Avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3,8 % et sur la base des résultats du RGPH4, la population projetée est passée à 280 104 habitants dont 141 555 hommes et 138 549 femmes en 2021 (INStAD). La commune est peuplée de deux ethnies majoritaires à savoir les peulhs (44,7 %) et les Batombou (40,3 %). On y rencontre deux autres groupes ethniques non négligeables à savoir : les Gua ou Otamari et apparentés (4,6 %) et les Dendi et apparentés (3,6 %). Un groupe minoritaire composé des Yoruba (1,9 %) et ethnies étrangères (1,8%). La religion la plus pratiquée dans la commune est l'islam avec 81 %. Les autres religions pratiquées par la population sont : le christianisme (10,8 %) et les religions traditionnelles (1,1 %).

Selon les indicateurs sociodémographiques d'Août 2016, le nombre d'immigrés dans la commune de Nikki est de 5 195 personnes contre 60 131 dans le département du Borgou soit un taux de 8,64%. Nous avons 3 808 personnes pour l'immigration interne et 1 387 pour l'externe. Le nombre d'émigré dans la commune de Nikki est de 4 718 personnes. Signalons que l'effectif de la population étrangère est de 2 706 soit un taux de 1,8% de la population. Les personnes vulnérables sont les enfants âgés de moins de 5 ans (20,7%) de la population, les personnes âgées de plus de 60 ans (2,4% de la population) et les handicapés sont de 856. (PDC 2017-2021).



Source : Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au

3.2.4.2 Analyse situationnelle de la commune

De l'analyse des carnets de notes des villages et quartiers des villes du Borgou (RGPH4-2013), il ressort que, dans la commune de Nikki, de manière générale, les services publics de base (scolarité, soins de santé, accès à l'eau potable, électrification, ponts, loisirs, télécommunications, etc.) sont insuffisants. La commune de Nikki est exposée aux causes structurelles qui expliquent l'insécurité perçue par les populations dans la commune. Dans les secteurs sociaux, on assiste à l'absence de personnels de santé qualifiés et un manque criard d'enseignants dans les trois ordres d'enseignement. L'insuffisance de matériel didactique, l'ignorance des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants surtout celle des filles et le manque de suivi des enfants de la part des parents sont autant d'éléments qui expliquent la déperdition en milieu scolaire.

Le processus de décentralisation connaît, à l'instar des autres communes, des difficultés et la part des ressources de l'État allouée aux communes reste limitée. Ceci se traduit par la faiblesse des investissements dans la commune dans les domaines économiques et sociaux et suscite le sentiment d'abandon de la population et la remise en cause de l'État et de l'ordre républicain par certains citoyens. Les problèmes de gouvernance locale de la commune font également partie des facteurs qui alimentent la frustration. En effet, l'indice de gouvernance locale de Nikki évalué en 2019 a été jugé très faible. Il est de 0,1598 plaçant la commune au 41^{ème} rang sur les 77 communes (**PONADEC, 2020**)⁴.

L'agriculture est la principale activité qui occupe la population de la commune. Plus de 70 % de la population de la Commune vit de l'agriculture qui représente plus de 75 % du secteur primaire (PDC 2107-2021). À l'agriculture, s'associe un élevage pastoral, en pleine expansion et très diversifié. Cette commune est caractérisée par l'organisation de la fête culturelle annuelle de la Gaani à Nikki. Celle-ci regroupe annuellement tous les Baribas à Nikki, y compris ceux du Nigéria. Elle draine plusieurs milliers de personnes et constitue, un potentiel vecteur de risque.

La particularité de Nikki réside dans l'existence d'un islam radical au centre-ville avec l'émergence des nouvelles élites musulmanes et la forte concentration des mosquées. On peut ajouter aussi l'existence dans cette ville de la Medersa régionale appelée « Cours de sciences arabiques et de la culture islamique ». Créée en 1991, elle accueille de nombreux apprenants filles et garçons et l'enseignement est en Arabe. L'insertion économique des jeunes est également une préoccupation importante de la commune. La commune de Nikki est le théâtre de fréquents conflits entre agriculteurs et éleveurs. Mais elle enregistre aussi de nombreux autres conflits qui constituent autant de terreaux pour l'enracinement et le développement de risques sécuritaires. Sa proximité avec le Nigéria et l'existence de nombreuses voies de trafics facilités par la porosité des frontières constituent des menaces sérieuses à la sécurisation de son territoire. A l'instar des communes voisines de Pèrère, de Kalalé et de Bembèrèkè, Nikki subit également les phénomènes de kidnapping avec demandes de rançons. Les victimes sont généralement recrutées parmi les personnes identifiées comme ayant une importante surface financière ou susceptible de la mobiliser. Le dernier et l'un des plus médiatisés reste celui du Chef d'Arrondissement de Nikki enlevé

⁴ PONADEC : Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration

de son domicile dans la nuit du dimanche au lundi 17 janvier 2023 puis relâché quelques jours plus tard suite au versement d'une rançon.

Toutefois, la commune grâce à son partenariat avec l'Agence Béninoise de gestion Intégrée des Espaces Frontaliers dispose d'un plan local de sécurité. Ce plan prend en compte la formation des élus locaux, la mise en place et le renforcement des capacités des comités locaux de sécurité et l'appui à la coopération transfrontalière. (PDC, 2017-2021).

3.2.4.3 Analyse des vulnérabilités et marginalisations : Perception des populations

Des entretiens avec les informateurs, il ressort qu'aucune famille dans la communauté n'a perçu des revenus supplémentaires outre que ceux générés par le travail de ses membres au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Selon les résultats de la revue de la littérature, les groupes extrémistes violents peuvent plus facilement attirer les personnes motivées par des avantages financiers, notamment les salaires, quand ils recrutent dans des régions dotées d'une population jeune, touchées par la pauvreté et où les débouchés économiques sont rares - et, particulièrement, dans les communautés privées de leurs droits et marginalisées. L'attrait des avantages économiques découle également des normes sociales qui veulent que les hommes ne deviennent véritablement hommes que par la réussite économique et le mariage, deux éléments qui leur confèrent statut social et reconnaissance (UNICRI, 2020, p. 39-40).

La Commune de Nikki se caractérise également par un faible taux d'alphabétisation, les jeunes et les femmes étant parmi les plus démunis dans un contexte de manque ou d'absence d'opportunités d'emplois et de difficulté d'accès aux ressources de production notamment au foncier. L'ampleur du chômage des jeunes en particulier est une source potentielle de tension sociale, de basculement dans la criminalité et constitue un terreau fertile à l'endoctrinement. L'oisiveté et le sous-emploi de jeunes constitue un facteur de basculement de cette frange de la population dans les actes de criminalité tels que les vols, les braquages et les trafics divers. L'ampleur de la situation dans le centre ville semble être si préoccupant au point de générer une ambiance de méfiance et de suspicions généralisée entre les populations. Le sentiment d'insécurité accroîtrait d'année en année et la confiance entre les individus tend à disparaître.

“Aujourd'hui à Nikki tu ne peux pas garer ta moto et avoir le cœur tranquille. Toute ton attention est orientée sur la moto et tu soupçonnes tout le monde qui pourrait passer à côté de cette moto” (Un citoyen et personnes ressources de la commune de Nikki, le 02 juin 2023).

La situation de précarité économique qui frappe les jeunes poussent certains d'entre eux à quitter leur commune pour d'autres localités dans l'espoir de se construire une meilleure vie économique et sociale. Selon les résultats de la collecte des données, 6 personnes interrogées sur 10 dans la commune, soit 60,0 % ont déclaré qu'elles diront qu'aujourd'hui, trop de jeunes, principalement les hommes (50,0 %) ou tous les jeunes (10,0 %) quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs. Par contre 40,0 % ont déclaré qu'ils ne savent pas. (**Graphique 16**).

Graphique 16 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon qu'aujourd'hui, trop de jeunes quittent la communauté pour mener une vie meilleure



Pour ce qui est de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté, la totalité des personnes enquêtées (100,0 %), ont déclaré que ces dernières font un assez bon travail.

Une population mécontente de son sort ne tombe pas nécessairement dans l'extrémisme violent, mais quand des communautés se sentent exclues ou victimes de discrimination, leurs revendications peuvent plus aisément s'intégrer dans un discours unique et simplificateur qui peut servir de catalyseur (Kruglanski et al., 2009, cité dans Allan et al., 2015, p. 31). Les personnes interrogées ont déclaré dans une proportion de 12,5 % avoir souffert de discriminations à cause de leur Statut social ou économique, au cours des 12 mois précédant l'enquête et 2,5 % l'ont été à cause de leur opinion politique. Dans la commune de Pèrèrè, les enquêtés semblent avoir souffert plus de la discrimination à cause de la religion (5,0 %). **(Tableau 7).**

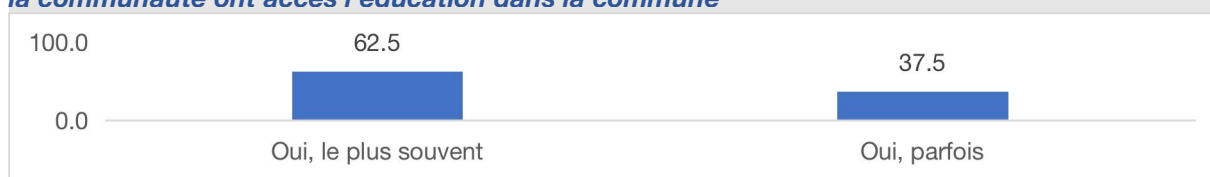
Tableau 7 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants

	Pourcentage
Sexe	2.5
Ethnie, langue	5.0
Statut social ou économique	12.5
Religion	15.0
Opinion politique	2.5
Lieu de naissance	2.5

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Pour ce qui concerne les accès des populations à un certain nombre de services fournis par le gouvernement à savoir : Éducation, Santé, Électricité, Eau Potable, Sécurité, Justice/résolution des litiges et Projets de développement, on retient que plus de 6 personnes sur 10, soit 62,5 % ont déclaré que les membres de la communauté ont le plus souvent accès à l'éducation et 37,5 % qui ont déclaré qu'ils y ont parfois accès. **(Graphique 17).**

Graphique 17 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune



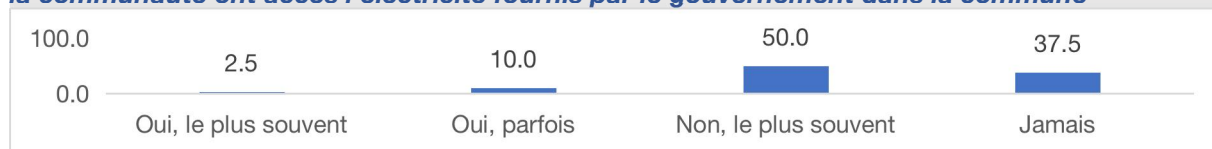
Pour ce qui est des services de santé, 10,0 % des enquêtés ont déclaré que les membres de leur communauté n'ont le plus souvent pas accès aux services de santé contre 17,5 % qui ont déclaré que les membres de la communauté ont le plus souvent accès à ces services. (**Graphique 18**).

Graphique 18 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de santé fournis par le gouvernement dans la commune



Selon les résultats de l'enquête, la moitié des répondants (50,0 %) ont déclaré que les membres des communautés n'ont le plus souvent pas accès à l'électricité contre 37,5 % qui ont déclaré que les membres de la communauté n'ont jamais accès à l'électricité et 10,0 % ont parfois accès à ces services. (**Graphique 19**).

Graphique 19 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'électricité fournis par le gouvernement dans la commune



Selon les résultats de l'enquête présentés dans le **Graphique 20**, 75,0 % des répondants ont déclaré que les membres des communautés n'ont le plus souvent pas accès à l'eau potable contre 20,0 % qui y ont parfois accès.

Graphique 20 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'eau potable fournie par le gouvernement dans la commune



Pour ce qui est des services de Justice/résolution des litiges, Plus de 8 personnes sur 10, soit 82,5 % ont reconnu que la communauté a parfois accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement contre 12,5 % qui ont estimé qu'elle n'a le plus souvent pas accès à ces services. (**Tableau 8**).

Tableau 8 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de Justice/résolution des litiges fournis par le gouvernement

	Effectifs	Pourcentage
Oui, parfois	6	15.0
Non, le plus souvent	24	60.0
Jamais	10	25.0

Total	40	100.0
--------------	-----------	--------------

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

À la question de savoir si les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement, près de 7 personnes sur 10, soit 67,5 % a déclaré que les membres de la communauté ont parfois accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement contre 30,0 % qui ont déclaré que les membres de la communauté n'y ont le plus souvent pas accès. **(Tableau 9)**.

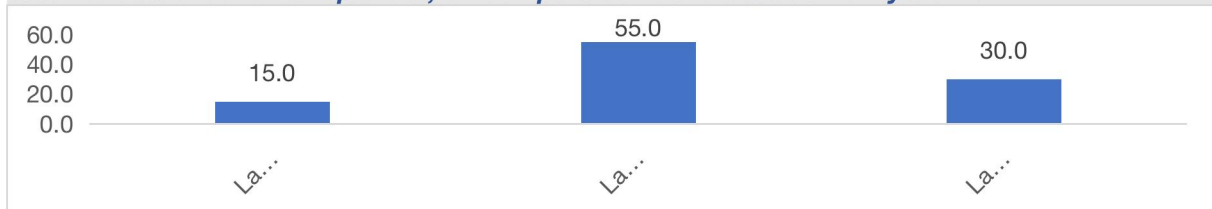
Tableau 9 : Répartition (en effectif et en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès aux services de sécurité fournis par le gouvernement

	Effectifs	Pourcentage
Oui, le plus souvent	1	2.5
Oui, parfois	27	67.5
Non, le plus souvent	12	30.0
Total	40	100.0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Par ailleurs, un peu plus d'une personne sur 10, soit 15,0 % a déclaré que le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an, s'est dégradé et 30,0 % ont déclaré qu'il s'est amélioré. Par contre, près de 6 personnes sur 10, soit 55,0 % ont déclaré que le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an est resté au même niveau. **(Graphique 21)**.

Graphique 21 : Répartition (en %) des enquêtés selon comment ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an



Plus de 3 personnes sur 10, soit 30,0 % des enquêtés ont déclaré qu'au moment de l'enquête ils ne se sentaient pas en sécurité dans leur quartier de résidence contre 67,5 % qui se sentaient en sécurité et 2,0 % qui ne se sentaient vraiment pas en sécurité. Par contre, la quasi-totalité des enquêtés, soit 62,5 % ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité contre 17,5 % qui ont déclaré le contraire. **(Graphique 22)**.

Graphique 22 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité dans la commune



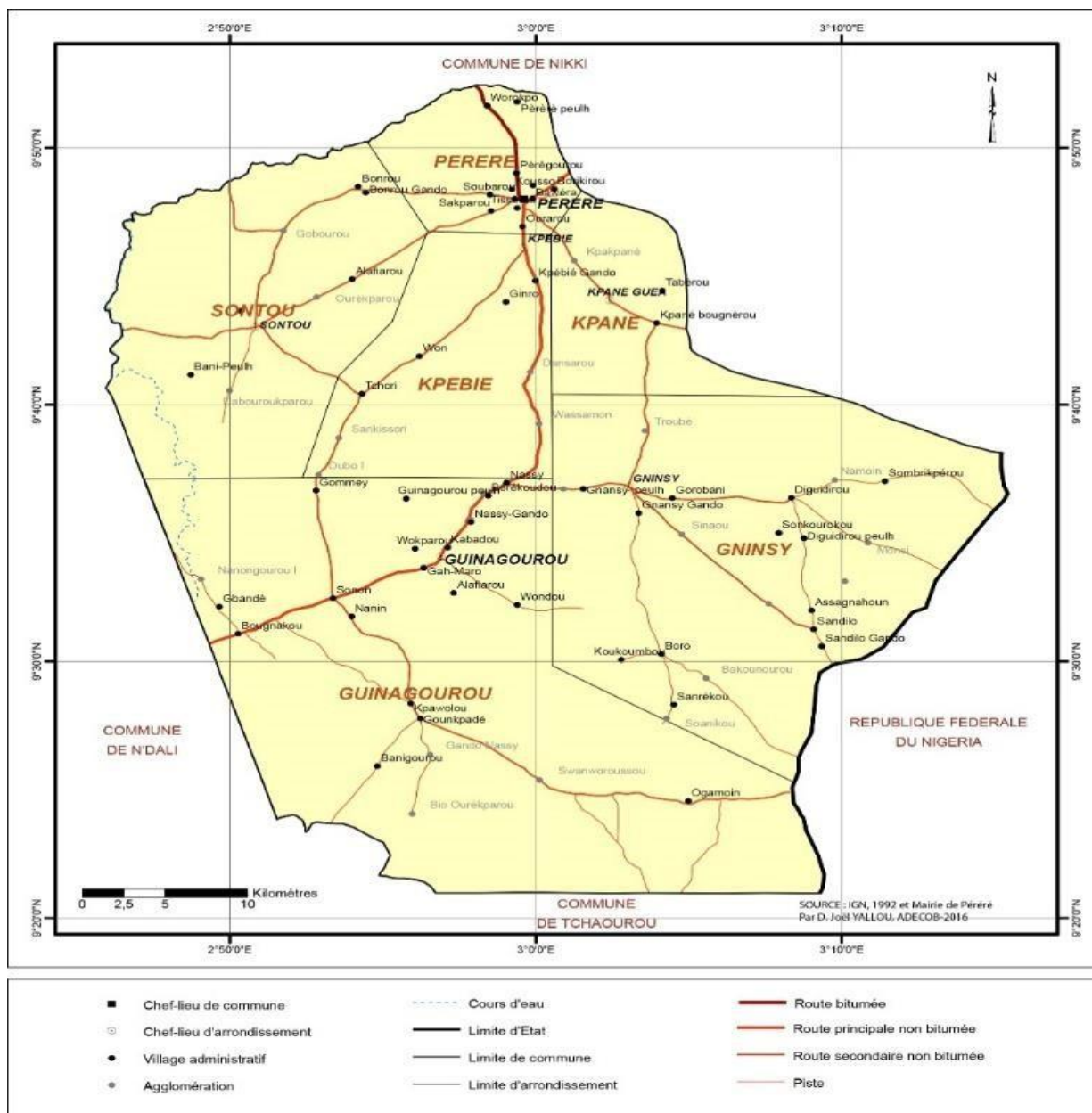
Ces résultats font appel une fois de plus à la nécessité de construire des interventions qui non seulement s'attaquent aux causes de l'extrémisme violent mais aussi privilégient les processus inclusifs de toutes les couches sociales dans les prises de décisions sécuritaires.

3.2.5 État des lieux de la commune de Pèrèrè

3.2.5.1 Brève présentation de la commune

Située à 587 km au nord-est de Cotonou, la commune de Pèrèrè est l'une des 8 communes du département du Borgou. Elle est limitée au nord par la commune de Nikki, au sud par celle de Tchaourou à l'Ouest par la commune de N'Dali et à l'Est par la République fédérale du Nigeria. Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4-2013), l'effectif total de la population de la commune était de 78 988 habitants dont 50,5 % de femmes. Cet effectif devrait passer à 99 153 habitants en 2021 selon les projections de l'INStAD. C'est une population essentiellement rurale car 96,5 % de celle-ci s'adonnent aux activités agricoles.

La Commune de Pèrèrè est une terre de brassage pour plusieurs ethnies en habitat groupé et très concentrées au niveau des chefs-lieux d'arrondissement, dont les plus importantes sont les Bariba et apparentés qui font 52,7% suivis des Peulhs qui constituent 34,2%, les Otamari et apparentés 6%, les Dendi et apparentés évalués à 3,8%. Les ethnies étrangères à Pèrèrè ferment la marche avec 1,2% d'une population rurale qui s'adonne aux activités agricoles à 96,5 % et qui pratique en majorité l'islam comme religion. La commune de Pèrèrè compte en majorité des musulmans (67,8 % de la population) avec différents courants islamistes des plus virulents aux plus modérés. L'impact du catholicisme est également perceptible avec environ 20,9 % de la population alors que les religions traditionnelles sont très faiblement représentées (11,3 %).



Source : Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au

3.2.5.2 Analyse situationnelle de la commune

De l'analyse des carnets de notes des villages et quartiers des villes du Borgou (RGPH4-2013), il ressort que, dans la commune de Pèrèrè, de manière générale, les services publics de base (scolarité, soins de santé, accès à l'eau potable, électrification, ponts, loisirs, télécommunications, etc.) sont insuffisants. En effet, la commune de Pèrèrè dispose de 17 formations sanitaires dont 8 isolées avec des équipements ne répondant plus aux normes. Elle dispose de 15 infirmiers de santé sur un besoin de 16 (selon la norme OMS), de 2 sages-femmes sur un besoin de 16 et de 3 médecins sur un besoin de 8. L'inégalité entre l'homme et la femme est très prononcée par rapport à l'accès et au contrôle des ressources. Dans la culture baatonu et la religion islam, la scolarisation des filles est acceptée mais il n'y a pas encore la parité et les charges de ménage qui pèsent sur la fille sont des handicaps à son évolution et à son maintien dans le circuit scolaire.

Comme dans les autres communes, Pèrèrè rencontre également de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre du processus de décentralisation marquée par la faible part des ressources allouées par l'État central. Ici aussi comme ailleurs, ce manque d'investissement socioéconomique associé à d'autres difficultés éprouvées par la population, suscite des sentiments d'abandon marqués parfois par des comportements de défiance de l'État et de l'ordre républicain par certains citoyens. Les problèmes de gouvernance locale de la commune font également partie des facteurs qui alimenteraient la frustration. En effet, l'indice de gouvernance locale de Pèrèrè évalué en 2019 a été jugé très faible. Il est de **0,0613** plaçant la commune au **70^{ème}** rang sur les 77 communes. Cet indicateur traduit aussi un niveau de pauvreté poussé de la commune

L'économie de la commune de Pèrèrè reste dominée par l'agriculture et l'élevage qui emploient l'essentiel de la population active. La commune de Pèrèrè est caractérisée par une forte production agricole. Avec plus de 800 km² de terres cultivables, la production répond à une diversité de cultures : igname, coton, maïs, sorgho, manioc, soja etc. Mais, l'absence d'une politique de transformation et de conservation des produits agricoles entraîne un bradage des produits à la récolte. Malgré la forte production agricole, la diversification alimentaire n'est pas une réalité pour la plus grande partie de la population. Il est à noter que, l'agriculture est de type extensif caractérisée par de faibles rendements de culture et une faible utilisation des techniques modernes de production. Ces deux systèmes de production, qui se développent sur de grandes surfaces, font face à d'énormes défis et enjeux. Il s'agit notamment de la précarité des terres naturelles et des parcours, de la pression foncière, du changement climatique avec tous ses dérèglements et de l'insécurité. L'élevage et l'agriculture sont extensifs, et l'alimentation des animaux provient essentiellement de l'exploitation des pâturages naturels par la conduite des troupeaux aux pâturages, et de la pratique de la transhumance, qui consiste en un déplacement organisé saisonnier ou cyclique des troupeaux à la recherche d'eau et de pâturages. La pauvreté monétaire est de 33 % un peu en-dessous de la moyenne départementale qui est de 39 % (INStAD, TBS, 2020).

Malgré la présence de la police, et compte tenu de la proximité avec le Nigéria, l'insécurité due à la criminalité a pris des proportions inquiétantes. Cette commune s'est révélée dans les années 2017 à 2019 comme une des communes où la pratique du *kidnapping* est la plus élevée dans le pays avec des demandes de rançons importantes. Ces enlèvements avaient principalement pour victimes des Peulhs nantis et leurs parents. Les ravisseurs après avoir commis leurs forfaits se sont toujours dirigés vers le Nigeria.

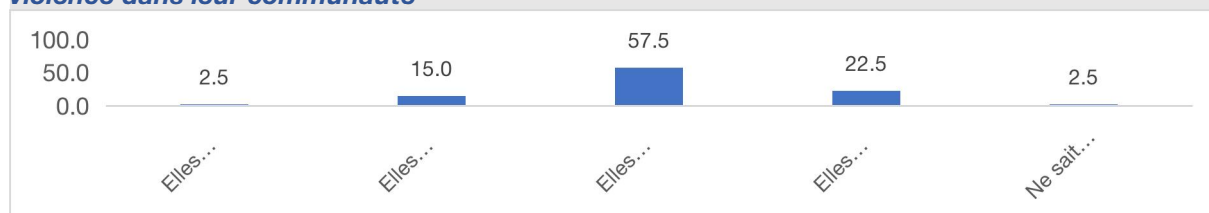
Aussi, la Commune de Pèrèrè fit-elle face à une faible présence de l'État dans tous les secteurs, y compris sécuritaires malgré son enclavement et sa proximité avec le Nigeria. En effet, la commune ne dispose que de trois (3) unités de Police (Commissariats) appuyées par une Unité spécialisée de surveillance des frontières (USSF), alors qu'elle est subdivisée en six arrondissements. Profitant de la proximité de la commune avec le Nigeria, beaucoup de jeunes de la commune s'adonnent aussi à de nombreux trafics avec ce pays dont notamment le trafic de carburant, de motos et des pièces de rechanges. En effet, le commerce de l'essence frelatée est une des plus importantes activités de contrebande que l'on enregistre dans la commune. Pèrèrè dispose aussi de nombreux marchés à bétails fréquentés par plusieurs acteurs impliqués dans le commerce du bétail. Cette activité, en raison des importantes sommes d'argent qu'elle fait véhiculer dans la commune, constitue un facteur de risques élevés. En effet, les victimes de kidnappings suivis de demandes de rançons sont généralement identifiées et poursuivies à partir de ces espaces de commercialisation de bétails. En outre, la commune enregistre chaque année de violents affrontements entre agriculteurs et éleveurs qui contribuent à en élever l'indice d'insécurité. Tous ces facteurs constituent des sous-bassement pour l'installation probable d'une insécurité généralisée avec des risques de radicalisation pouvant conduire à l'extrémisme violent.

3.2.5.3 Analyse des vulnérabilités et marginalisations dans la Commune : Perception des populations

La Commune est marquée par la raréfaction et l'appauvrissement des terres cultivables et la pression démographique. Cette situation accélère la migration des jeunes dans la commune vers d'autres localités du pays ou surtout au Nigeria à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail. Ainsi, selon les résultats de la collecte des données, 95,0 % des enquêtés ont déclaré que principalement les jeunes hommes quittent la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs contre 5,0 % qui ont déclaré qu'il s'agit de tous les jeunes (hommes comme femmes).

Pour ce qui est de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté, plus de la moitié des personnes enquêtées (57,5 %), ont déclaré que ces dernières font un assez bon travail et 22,5 % ont estimé qu'elles font un très bon travail. Toutefois, 15,0 % des répondants à cette question ont déclaré que, globalement les forces de défenses et de sécurité font un assez mauvais travail pour prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté. (**Graphique 23**).

Graphique 23 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon leur perception de la capacité globale des forces de défense et de sécurité à prévenir et contrôler la criminalité et la violence dans leur communauté



Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Quand on interroge les populations au sujet du sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, elles ont déclaré dans une proportion de 32,5 % avoir souffert de discriminations à cause de leur Statut social ou économique, au cours des 12 mois précédant l'enquête et 2,5 % l'ont été à cause de leur religion. Dans la commune de Pèrèrè, les enquêtés semblent avoir souffert plus de la discrimination à cause du Statut migratoire (7,5 %), de l'Ethnie (7,5 %) et du Sexe (7,5 %). **(Tableau 10).**

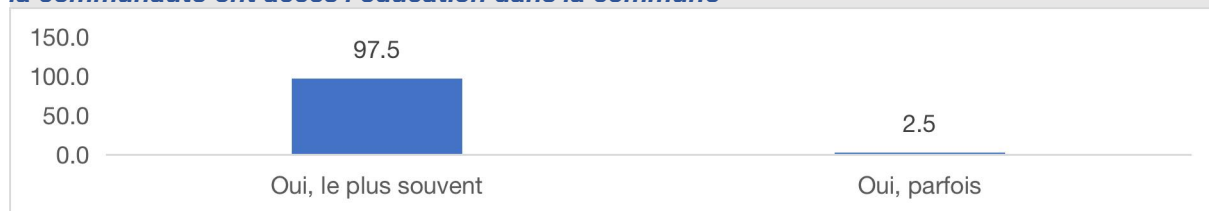
Tableau 10 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon que, dans leur localité, elles ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants

	Effectifs	Pourcentage
Statut social ou économique	13	32.5
Sexe	3	7.5
Ethnie	3	7.5
Statut migratoire	3	7.5
Situation géographique ou lieu de résidence	2	5.0
Religion	1	2.5

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Pour ce qui concerne l'accès à un certain nombre de services fournis par le gouvernement à savoir : Éducation, Santé, Électricité, Eau Potable, Sécurité, Justice/résolution des litiges et Projets de développement, on retient que plus de 9 personnes sur 10, soit 97,5 % ont déclaré que les membres de la communauté ont le plus souvent accès à l'éducation et 2,5 % ont déclaré qu'ils y ont parfois accès. **(Graphique 24).**

Graphique 24 : Répartition (en %) des enquêtés selon la mesure dans laquelle les membres de la communauté ont accès l'éducation dans la commune



Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Selon les résultats de la collecte des données, 7 personnes sur 10, soit 70,0 % des enquêtés ont déclaré que le niveau de sécurité dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an, s'est amélioré contre 5,0 % qui estiment que le niveau de sécurité

s'est dégradé. Un peu plus de 2 personnes sur 10, soit 22,5 % ont déclaré que le niveau de sécurité est resté au même en comparaison de la situation d'il y a un an. **(Graphique 25)**.

Graphique 25 : Répartition (en %) des enquêtés selon comment ils qualifieraient le niveau de sécurité actuel dans leur quartier, en comparaison de la situation d'il y a un an

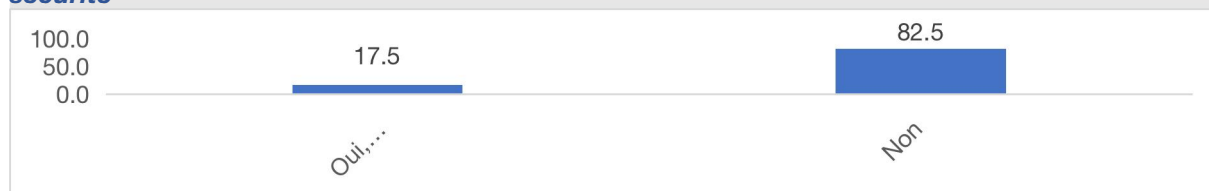


Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Plus de 6 personnes sur 10, soit 62,5 % des enquêtés ont déclaré qu'au moment où se déroulait la collecte des données, ils se sentaient très en sécurité (7,5 %) ou en sécurité (55,2 %) dans leur quartier de résidence contre 2,5 % qui ne se sentaient pas en sécurité.

Par contre, près de 7 personnes sur 10, soit 67,5 % ont déclaré qu'elles ne se sentaient pas impliquées dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité contre 20,0 % qui ont déclaré qu'elles sont impliquées mais moins que les autres. **(Graphique 26)**.

Graphique 26 : Répartition (en %) des enquêtés selon qu'ils se sentent impliqués dans les processus de prise de décision qui déterminent l'avenir de leur communauté en matière de sécurité



Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

De l'analyse des différents résultats (données quantitatives et qualitatives), il ressort que la commune de Pèrèrè à l'instar des autres communes sus-citées, est exposée aux facteurs présentant les fragilités les plus accrues, notamment une faible gouvernance locale et nationale de prévention de l'extrémisme violent, la montée de l'insécurité et de l'extrémisme violent, la fragilisation de la cohésion sociale en lien avec la gestion des ressources naturelles et une situation socioéconomique insuffisamment inclusive et peu favorable aux jeunes et aux femmes. Ainsi, cette cohésion sociale y compris l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables, devraient constituer un levier important de la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent.

3.3 POINT DE DÉPART DES DIFFÉRENTS INDICATEURS

3.3.1 VALEURS DE RÉFÉRENCE DES INDICATEURS

3.3.1.1 Les indicateurs du projet

Les indicateurs du projet sont présentés dans la *Matrice du cadre logique et des activités*. Il ressort de cette matrice deux catégories d'indicateurs : les indicateurs d'impact qui sont reliés à l'objectif général du projet et les indicateurs de réalisations qui sont liés aux objectifs spécifiques du projet.

a) Les indicateurs d'impact (objectif général)

Ils proviennent de l'objectif général du projet dont la chaîne de résultat est : « La résilience à l'extrémisme violent est renforcée dans les départements du Borgou et de la Donga ».

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul	Méthodes de collecte	Sources de données	Observations
Taux de réduction des conflits sociaux dans les départements du Borgou et de la Donga	C'est le pourcentage de la réduction des conflits sociaux c'est-à-dire les conflits qui opposent les acteurs sociaux en lien avec les activités professionnelles, la cohabitation, l'accès aux biens et services publics ou familiaux, d'une période A à une période B, à l'échelle des deux départements.	C'est le rapport de la différence entre le nombre de conflits sociaux de l'année de référence et l'année antérieure à l'année de référence sur le nombre de conflits sociaux enregistrés au cours de l'année de référence.	Dénombrement	Registre des commissariats des différentes communes de mise en œuvre du projet Documents de Planification de la Commune, les rapports des OSC	Pour le calcul de cet indicateur, il est nécessaire que le commanditaire précise davantage la notion de conflit social tout en spécifiant les éléments d'inclusion et d'exclusion
Nombre de bonnes pratiques développées par les OSC en matière de PEV	C'est le nombre de pratiques ayant permis d'obtenir de bons résultats généralisables, et qui est dès lors recommandée comme modèle. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, répétée, qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes se l'approprient. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il s'agira des pratiques développées par les OSC en matière de PEV sur la base des stratégies propres au projet.	Dénombrement des Bonnes Pratiques (BP), comptage sans répétition ni omission	Dénombrement au moyen d'une fiche de collecte de BP	Rapports d'activités du projet Rapport de suivi et évaluation et de capitalisation des effets du projet	Le commanditaire n'a pas défini ce qu'il entend par bonne pratique

b) Indicateurs de Réalisations (Objectifs spécifiques)

Les indicateurs de réalisations proviennent des objectifs spécifiques du projet. Selon la Matrice du cadre logique des activités, ces indicateurs sont répartis en deux catégories : les indicateurs d'effet et les indicateurs de réalisations, auxquelles réalisations sont liées les produits.

i. Les indicateurs d'effet

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul	Méthodes de collecte	Sources de données	Observations
Nombre d'actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent	C'est l'effectif des actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission des actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent.	Collecte des données au moyen d'une fiche de recensement des actions mises en œuvre à cet effet	Rapport d'activités du projet ; Rapport des ateliers de sensibilisation ; Fiche de suivi des activités de mise en œuvre	
Nombre de cas d'actes d'extrémisme violent déjoués par les FDS grâce à la collaboration des citoyens	C'est l'effectif de cas d'actes d'extrémisme violent déjoués par les FDS grâce à la collaboration des citoyens	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission	Collecte des données au moyen d'une fiche de collecte de BP	Rapports d'activités du projet	Manque de spécification de cas d'actes d'extrémisme violent dans le cadre du projet

ii. Les indicateurs de réalisations

Selon la Matrice du cadre logique des activités, deux réalisations sont précisées au niveau de la chaîne des résultats :

- **Réalisation n°1** : Les acteurs non étatiques et les citoyens des communes cibles sont mobilisés pour une meilleure résilience à l'extrémisme violent ;
- **Réalisation n°2** : Un plan de suivi-évaluation et gestion des connaissances sensible genre et droits humains (intégrant le mécanisme digitale d'alerte/signal des vulnérabilités et marginalisations) est disponible

Toutefois, il est à noter qu'à la **Réalisation n°2**, sont associés deux groupes de produits avec leurs indicateurs.

Réalisations n°1

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul	Méthodes de collecte	Sources de données	Observations
Nombre d'acteurs non étatiques mobilisés dans les communes cibles pour la prévention de l'extrémisme violent	C'est l'effectif des acteurs non étatiques mobilisés dans les communes cibles pour la PEV	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission des acteurs non étatiques mobilisés dans les communes cibles pour la PEV.	Collecte des données au moyen d'une fiche de recensement desdits acteurs	Rapport d'activités du projet ;	
Proportion de la population totale des communes cibles touchée par les actions du projet sur la prévention de l'extrémisme violent	C'est le pourcentage de la population totale des communes cibles touchée par les actions du projet sur la PEV	C'est le rapport de l'effectif de la population touchée par les actions du projet sur l'effectif de la population totale de la commune.	Collecte des données au moyen d'une fiche de recensement de l'effectif de la population touchée par les actions du projet Effectif de la population totale de la commune (Données produites par l'INStAD)	Rapports d'activités du projet Rapports du RGPH4 (INStAD) Rapports des projections démographiques (INStAD)	

Réalisations n°2

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul	Méthodes de collecte	Sources de données	Observations
Nombre de bonnes pratiques	C'est l'effectif des BP relatives au plan de suivi-évaluation et gestion des connaissances sensible genre et droits humains (intégrant le mécanisme digitale d'alerte/signal des vulnérabilités et marginalisations)	Dénombrement, comptage sans répétition des BP	Collecte des données au moyen d'une fiche de collecte des BP	Rapport d'activités du projet ; Fiche de suivi des activités de mise en œuvre.	
Fréquence d'observations/alertes des vulnérabilités et marginalisations	C'est le nombre d'observations comprises dans un intervalle prédéfini particulier. Par exemple, si les données sur les observations/alertes des vulnérabilités et marginalisations indiquent que 20 observations/alertes des vulnérabilités et marginalisations ont été signalées, la fréquence de l'intervalle 1 ^{er} au 30 juin sera 20	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission des d'observations/alertes des vulnérabilités et marginalisations	Collecte des données au moyen d'une fiche de recensement	Rapports d'activités du projet	Manque de spécification des types de vulnérabilités
Nombre de formations sur la PEV organisées à l'endroit des citoyens et OSC locales dans les communes cibles	Nombre de formations sur la PEV organisées à l'endroit des citoyens et OSC locales dans les communes cibles rentrant dans le cadre de la mise du projet	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission des formations	Collecte des informations sur les formations au moyen d'une fiche	Rapport des ateliers de formation Rapports d'activités du projet	
Nombre d'OSC locales renforcées par les formations sur la	C'est l'effectif d'OSC locales renforcées par les formations sur la PEV	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission d'OSC	Collecte des informations sur les formations au moyen	Rapport des ateliers de formation Rapports d'activités	

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul	Méthodes de collecte	Sources de données	Observations
PEV		renforcées dans le cadre de la mise en œuvre du projet	d'une fiche	du projet	
Nombre d'initiatives de la société civile ayant influencé la prévention /résolution des conflits des actes d'extrémisme violent.	C'est le nombre d'initiatives de la société civile ayant influencé la prévention /résolution des conflits des actes d'extrémisme violent.	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission des initiatives	Modèle de procès-verbal ??? Fiche de recensement des initiatives	Procès-verbal des séances de prévention/résolution des conflits des actes d'extrémisme violent Rapports d'activités du projet	
Nombre de risques ou actes d'extrémismes violents résolus avec la collaboration des OSC	C'est le de risques ou actes d'extrémismes violents résolus avec la collaboration des OSC	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission des risques ou actes	Modèle de procès-verbal ???	Procès-verbal des séances de résolution des conflits des actes d'extrémisme violent Rapports d'activités du projet	Défaut de définition de risque ou actes d'extrémisme violent résolus avec la collaboration des OSC
Nombre d'alertes collectées sur les situations de vulnérabilité et de marginalisation à travers le mécanisme digital	C'est le nombre d'alertes collectées sur les situations de vulnérabilité et de marginalisation à travers le mécanisme digital	Dénombrement, comptage sans répétition ni omission d'alertes	Formulaire digitalisé de collecte ???	Plateforme de collecte Rapports d'activités du projet	Défaut de définition des situations de vulnérabilité et de marginalisation
Pourcentage des personnes marginalisées et à risque de basculer dans des actes d'extrémisme violent touchées, ventilé par sexe	C'est la proportion des personnes marginalisées et à risque de basculer dans des actes d'extrémisme violent touchées, ventilé par sexe	C'est le rapport de l'effectif des personnes marginalisées et à risque de basculer dans des actes d'extrémisme violent touchées, ventilé par sexe sur l'effectif totale de la population de la commune	Fiche de dénombrement des personnes marginalisées et à risque de basculer dans des actes d'extrémisme violent touchées, ventilé par	Rapports d'activités du projet Rapports du RGPH4 (INStAD) Rapports des projections démographiques (INStAD)	Défaut de définition de de personnes marginalisées et à risque

Indicateurs	Définition	Méthodologie de calcul	Méthodes de collecte	Sources de données	Observations
			sexe Effectif de la population totale de la commune		
Rapport de d'évaluation du projet et de capitalisation des leçons apprises	NA	NA	NA	NA	Mission d'évaluation finale du projet

3.3.1.2 Valeurs de référence pour les objectifs (général et spécifiques)

3.3.1.2.1 Valeurs de référence pour l'objectif général

Cet objectif général est intitulé : Renforcer la résilience à l'extrémisme violent dans les départements du Borgou et de la Donga.

Au niveau de cet objectif, deux (2) indicateurs ont été caractérisés :

- Taux de réduction des **conflits sociaux** dans les départements du Borgou et de la Donga ;
- Nombre de bonnes pratiques développées par les OSC en matière de PEV.

Le taux de réduction des conflits sociaux a été déterminé pour la période de référence couvrant janvier à décembre 2022.

Le conflit social se définit en tant qu'affrontement entre deux ou plusieurs groupes interdépendants ayant des intérêts réellement ou symboliquement opposés. Par exemple, on parle de conflits sociaux entre agriculteurs et éleveurs. Il s'agit d'un conflit intergroupe appliqué au domaine des relations comportant les principaux éléments de la négociation sociale. Dans le cadre de cette étude de base, ce taux a été calculé pour les conflits ayant été enregistrés dans chacun des deux départements de la mise en œuvre du projet. Il a été donc considéré la moyenne annuelle de tous les conflits enregistrés au cours de la dernière année précédant la période de référence et ceux au cours de la période de référence.

Taux de réduction	=	$\frac{(\text{Nombre de conflits période de référence}) - (\text{Nombre de conflits avant la période de référence})}{(\text{Nombre de conflits période de référence})} \times 100$	*100
-------------------	---	--	------

Le nombre de conflits enregistrés de janvier à décembre 2021 :

Le nombre de conflits enregistrés de janvier à décembre 2022 :

Encadré n°1	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Taux de réduction des conflits (%)	70,5	32,0	21,8	36,8	38,4

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Tableau 11 : Données sur les conflits

Commune	Janvier – Décembre 2021			Janvier – Décembre 2022			Taux de réduction des conflits
	Coups et Blessures Volontaires (CBV)	Conflits entre agriculteurs et éleveurs	Total	Coups et Blessures Volontaires (CBV)	Conflits entre agriculteurs et éleveurs	Total	
NIKKI		23	23		78	78	70.5
PERERE		17	17		25	25	32.0
DJOUGOU		97	97		124	124	21.8
BASSILA		120	120		190	190	36.8
ENSEMBLE		257	257		417	417	38.4

Source : Données des Commissariats de Police des communes, complétées par le Consultant, Avril 2023

□ Nombre de bonnes pratiques développées par les OSC en matière de PEV.

Pour assurer la durabilité d'une initiative, il est important d'identifier les bonnes pratiques, susceptibles de représenter des solutions durables (implications en termes de renforcement des capacités locales). Ainsi, dans le cadre de cette étude de base, l'identification des bonnes pratiques s'est basée sur la définition ci-dessous présentée :

Concept	Définition
Bonnes pratiques	Les approches programmatiques qui ont prouvé (par une analyse des preuves) qu'elles conduisent de manière fiable à un résultat souhaité. Une « bonne pratique » peut être liée à la mise en œuvre d'un programme, d'un projet, d'une politique, d'une législation, d'une stratégie ou même d'une activité. Bien que certaines rédactions utilisent les « meilleures pratiques », la prudence est de mise lorsqu'il s'agit de qualifier une pratique de « meilleure », ce qui pourrait suggérer une affirmation de son applicabilité universelle « t sa pertinence pour tous ». Par conséquent, pour les besoins de l'analyse de cet indicateur, nous adopterons l'angle des « bonnes pratiques ».
Preuve	Informations, faits, données, exemples (ou une combinaison de ceux-ci) utilisés pour soutenir un point de vue.
Leçons apprises	Les « leçons apprises » sont définies comme « une pratique de travail qui identifie les procédures et les méthodologies qui ont facilité ou entravé la mise en œuvre d'un projet/programme et l'obtention des résultats escomptés »

Il est à noter que le mode de calcul de cet indicateur est le dénombrement, le comptage sans omission ni répétition. Ce comptage est fait sur la base de la mise en œuvre des initiatives et dont les résultats peuvent être liés à des stratégies adoptées au cours de la mise en œuvre de l'initiative. Sur cette base, le niveau de cet indicateur a été ainsi déterminé et présenté dans le Tableau ci-dessous.

Tableau indiquant les bonnes pratiques développées par les OSC en matière de PEV

	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre de bonnes pratiques développées par les OSC en matière de PEV	0	0	0	0	0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

La plupart des valeurs de ces indicateurs sont nulles car leur évolution dépend de la mise en œuvre du projet.

3.3.1.2.2 Valeurs de référence pour les objectifs spécifiques

□ Nombre d'actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent

Les actions de sensibilisation sont celles qui visent un changement de comportement vis-à-vis d'une situation considérée comme nuisible ou entravant l'équilibre de la communauté. Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de PEV, la création des espaces de dialogue multi-acteurs de promotion de la paix et de prévention de l'extrémisme violent, d'une part et

le renforcement des capacités des organisations de la société civile et leurs initiatives visant la promotion d'une culture de dialogue, l'éducation à la citoyenneté et la prévention de l'extrémisme violent, d'autre part doivent être soutenues et renforcées. La présente étude s'est intéressée au nombre d'actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent. Les différentes actions de sensibilisation menées par les OSC et autres acteurs sur le terrain ont été recensées, catégorisées et synthétisées.

Le mode de calcul de cet indicateur est le dénombrement, le comptage sans omission ni répétition des actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent. Il s'est révélé que cette initiative a le mérite d'être une action d'avant-gardiste. Selon les résultats des entretiens, les actions de sensibilisation menées sur le terrain sont surtout orientées vers une transhumance sans violence. Au total 07 action de sensibilisation ont été menées dans l'ensemble des 04 communes.

Tableau 12 : Nombre d'actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent

Actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
<ul style="list-style-type: none"> o Séances de sensibilisation grand public, organisées par la radio locale organisée à l'endroit de la population en studio sur : <ul style="list-style-type: none"> - La sécurité et la citoyenneté ; - La prévention à la radicalisation ; - Exode rural ; - Bons comportements pour vivre en société. o Les sessions ordinaires des cadres de concertation, du comité communal de transhumance ; 	01	01	01	01	04
<ul style="list-style-type: none"> o Renforcement des capacités du personnel et des acteurs institutionnels sur les techniques, outils et approches de la PEV ; 	00	00	01	00	01
<ul style="list-style-type: none"> o Sensibilisation sur le dialogue inter-réligieux 	00	00	00	01	01
<ul style="list-style-type: none"> o Séances de sensibilisation sur le nouveau code pastoral pour la prévention des conflits agriculteurs et les éleveurs. 	00	00	00	01	01
<ul style="list-style-type: none"> o Renforcement des capacités des acteurs locaux à prévenir les discours et attitudes basées sur l'exclusion et la violence. 	00	00	00	00	00
<ul style="list-style-type: none"> o Consolidation de la résilience communautaire aux appels à la violence par la promotion de la tolérance et de la cohésion sociale dans les zones les plus à risque. 	00	00	00	00	00
TOTAL	01	01	02	03	07

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

En addition au Tableau 12, on a cherché à savoir au cours de la mission de collecte de données sur le terrain, si les communautés des personnes enquêtées ont effectivement bénéficié d'actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes

d'extrémisme violent au cours des 12 derniers mois et la commune. Ainsi, le **Graphique 27** révèle qu'un peu plus de quatre (4) personnes sur 10, soit 41,3 % ont reconnu qu'il y a eu dans leur localité des actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Une analyse selon la commune permet de constater que c'est la commune de Bassila (51,5 %) qui a reçu plus d'actions de ce genre. Elle est suivie par la commune de Djougou (22,7 %). C'est la commune de Nikki (9,1 %) qui vient en dernière position en matière de mise en œuvre des actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme dont ont bénéficié les communautés. (**Graphique 27**).

Graphique 27 : Répartition (en %) des personnes enquêtées selon que leur communauté a bénéficié d'actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent au cours des 12 derniers mois et la commune



Toutefois, il est à noter que ces actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent au cours des 12 derniers mois dont ont bénéficié les communautés ont été mises en œuvre principalement par les Autorités locales (92,4 %) suivies des Leaders religieux (68,2 %). Quelle que soit la commune, ces deux auteurs viennent en tête. (**Tableau 13**).

Tableau 13 : Distribution (en %) des personnes enquêtées selon les auteurs dont elles sont bénéficiaires des actions de diffusion de messages permettant de prévenir des actes d'extrémisme violent au cours des 12 derniers mois dans leur communauté

	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Autorités locales	100,0	90,9	97,1	80,0	92,4
Leaders religieux	100,0	90,9	76,5	20,0	68,2
OSC (Organisation de la Société Civile)	100,0	100,0	61,8	33,3	65,2
FDS (Forces de Défense et de Sécurité)	83,3	45,5	85,3		59,1
Chefs coutumiers	83,3	90,9	23,5	20,0	39,4
Comités locaux de sécurité	50,0	63,6	17,6		24,2
Groupes armés non étatiques		54,5			9,1
Groupes d'autodéfense locaux	16,7	18,2			4,5

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Nombre de cas d'actes d'extrémisme violent déjoués par les FDS grâce à la collaboration des citoyens

L'extrémisme violent est l'utilisation de la violence idéologique afin d'atteindre des objectifs politiques, religieux ou sociaux. La prévention de l'extrémisme violent (PEV) vise quant à elle à créer un environnement dans lequel les personnes sont maîtres de leur propre vie, à l'abri de la manipulation par la violence, de la propagande et des discours haineux. L'extrémisme violent est un phénomène profond qui appelle des solutions sociales et participatives.

Il s'agit des actes de violences perpétrés par des groupes d'extrémisme violent (GEV) mais qui ne sont pas arrivés à se concrétiser grâce à la collaboration entre les citoyens et les FDS. Selon les résultats de la collecte des données, aucun acte d'extrémisme violent n'a été déjoués dans les communes de Djougou, Bassila et Pèrèrè. Toutefois, les résultats de l'enquête révèlent que 09 de ces actes ont été déjoués dans la commune de Nikki.

Encadré n°2	NIKKI	PERER E	BASSIL A	DJOUGO U	ENSEMBL E
Nombre de cas d'actes d'extrémisme violent déjoués par les FDS grâce à la collaboration des citoyens	09	00	00	0	09

Nombre d'acteurs non étatiques mobilisés dans les communes cibles pour la prévention de l'extrémisme violent

L'évaluation s'est intéressée à savoir quels sont les acteurs non étatiques mobilisés dans les communes cibles pour la prévention de l'extrémisme violent. Les acteurs non étatiques dans le cadre de cette étude sont :

- ✓ Les ONG ;
- ✓ Les Associations de jeunes et les Groupements de femmes ;
- ✓ Les chefferies ;
- ✓ Les OSC.

Encadré n°3	NIKKI	PERER E	BASSIL A	DJOUGO U	ENSEMBL E
Nombre d'acteurs non étatiques mobilisés dans les communes cibles pour la prévention de l'extrémisme violent	04	04	04	04	04

Proportion de la population totale des communes cibles touchée par les actions du projet sur la prévention de l'extrémisme violent

C'est le nombre de personnes (bénéficiaires directs et indirects) touchées dans le cadre de la mise du projet sur la population ciblée multipliée par 100. Le niveau actuel de cet indicateur est 0, car aucune action n'est menée par le projet pour le moment.

Encadré n°4	NIKKI	PERER E	BASSIL A	DJOUGO U	ENSEMBL E
Proportion de la population totale des communes cibles touchée par les actions du projet sur la prévention de l'extrémisme violent (%)	0	0	0	0	0

Sources : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Nombre de bonnes pratiques

Sur la base de la définition de BP et selon les résultats de l'étude de base, aucune bonne pratique n'a pu être citée par les populations du milieu. Ce qui explique que ce projet est novateur en matière de PEV dans l'ensemble des quatre communes.

Encadré n°5	NIKKI	PERER E	BASSIL A	DJOUGO U	ENSEMBL E
Nombre de bonnes pratiques	0	0	0	0	0

Fréquence d'observations/alertes des vulnérabilités et marginalisations

C'est le nombre de fois où on observe dans la commune ou zone de mise en œuvre de l'initiative, les facteurs de vulnérabilités et de marginalisation. Cet indicateur devrait permettre de mesurer la vulnérabilité des populations surtout jeunes face aux entrepreneurs de la violence extrême qui recrutent des jeunes. À défaut de disposer des données sur la fréquence d'observation, des sous indicateurs ont été calculés pour appréhender les facteurs de vulnérabilité et de marginalisation.

Tableau 14a : Tableau de bord des indicateurs de suivi du programme

	NIKKI	PERER E	BASSIL A	DJOUGO U	ENSEMBL E
Pourcentage d'observations/alertes des vulnérabilités et marginalisations					
Proportion des familles ayant perçu des revenus supplémentaires outre ceux générés par le travail de ses membres au cours des 12 derniers mois	0,0	0,0	10,0	30,0	10,0
Proportion des enquêtés ayant déclaré que les jeunes de leur communauté ont rejoint les GEV (Groupes Extrémistes Violents)	10,0				2,5
Proportion des enquêtés ayant déclaré que, dans leur localité, ils ont le sentiment d'avoir personnellement subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois, sur la base des éléments suivants					
Sexe	2,5	7,5	2,5	2,5	3,8
Âge				2,5	0,6
Handicap ou état de santé				5,0	1,3
Ethnie, couleur de peau, langue	5,0	7,5	5,0	5,0	5,6
Statut migratoire		7,5	5,0		3,1
Statut social ou économique	12,5	32,5	10,0	2,5	14,4
Situation géographique ou lieu de résidence		5,0	2,5		1,9
Religion	15,0	2,5	5,0		5,6
Opinion politique	2,5		2,5	2,5	1,9
Lieu de naissance	2,5				0,6

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Nombre de formations sur la PEV organisées à l'endroit des citoyens et OSC locales dans les communes cibles

Encadré n°6	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre de formations sur la PEV organisées à l'endroit des citoyens et OSC locales dans les communes cibles	0	01	0	0	01

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

- Nombre d'OSC locales renforcées par les formations sur la PEV

Encadré n°7	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre d'OSC locales renforcées par les formations sur la PEV	0	0	0	0	0

Sources : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

- Nombre d'initiatives de la société civile ayant influencé la prévention /résolution des conflits des actes d'extrémisme violent.

Encadré n°8	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre d'initiatives de la société civile ayant influencé la prévention /résolution des conflits des actes d'extrémisme violent	0	0	0	0	0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

- Nombre de risques ou actes d'extrémismes violents résolus avec la collaboration des OSC

Encadré n°9	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre de risques ou actes d'extrémismes violents résolus avec la collaboration des OSC	0	0	0	0	0

- Nombre d'alertes collectées sur les situations de vulnérabilité et de marginalisation à travers le mécanisme digital

Encadré n°10	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre d'alertes collectées sur les situations de vulnérabilité et de marginalisation à travers le mécanisme digital	0	0	0	0	0

- Pourcentage des personnes marginalisées et à risque de basculer dans des actes d'extrémisme violent touchées, ventilé par sexe.

Encadré n°11	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Pourcentage des personnes marginalisées et à risque de basculer dans des actes d'extrémisme violent touchées, ventilées par sexe.	2,5	32,5	7,5	12,5	13,8
Masculin	3,8	37,5		13,0	13,1
Féminin		25,0	21,4	11,8	14,8

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Rapport d'évaluation du projet et de capitalisation des leçons apprises

Encadré n°12	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Rapport de d'évaluation du projet et de capitalisation des leçons apprises	0	0	0	0	0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

La plupart des indicateurs ont une valeur nulle car l'évolution de leur valeur dépend principalement de l'intervention du projet.

3.3.1.2.3 *Les indicateurs de contribution*

Nombre d'actions de promotion du dialogue et de prévention de l'extrémisme violent mises en œuvre avec l'appui de l'action

Encadré n°13	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre d'actions de promotion du dialogue et de prévention de l'extrémisme violent mises en œuvre avec l'appui de l'action	0	0	0	0	0

Nombre d'OSC ayant bénéficié d'un appui (formations, accompagnement) avec l'appui de l'action

	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre d'OSC ayant bénéficié d'un appui (formations, accompagnement) avec l'appui de l'action	0	0	0	0	0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

Nombre de jeunes à risque ayant bénéficié d'un accompagnement social et psychologique (désagrégés par sexe)

Encadré n°14	NIKKI	PERERE	BASSILA	DJOUGOU	ENSEMBLE
Nombre de jeunes à risque ayant bénéficié d'un accompagnement social et psychologique (désagrégés par sexe)	0	0	0	0	0

Source : Enquêtes de terrain (Avril 2023)

La plupart des indicateurs ont une valeur nulle car l'évolution de leur valeur dépend principalement de l'intervention du projet.

3.4 Révision du cadre des résultats du projet et mise en place d'un plan de suivi-évaluation

3.4.1 Cadre logique révisé

Sur la base des résultats de la mission de collecte de données sur le terrain, quelques indicateurs ont été introduits. Ainsi, le cadre logique révisé présente :

- Les données de base des indicateurs du projet ;
- Les indicateurs nouvellement proposés par le consultant après la mission de terrain (*).

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
Impact (objectif général)	Impact : La résilience à l'extrémisme violent est renforcée dans les départements du Borgou et de la Donga	Indicateur d'impact n° 1 : Taux de réduction des conflits sociaux dans les départements du Borgou et de la Donga	38,4 %	2023	20%	2024	Rapports étude de référence et évaluation finale		La cohésion sociale règne de plus en plus au sein des communautés bénéficiaires du projet
		Pourcentage des décisions/dispositions prises et appliquées par les autorités pour gérer les conflits	0,0 %	2023	80 %	2024	Rapport d'évaluation à mi-parcours Rapport d'évaluation finale	Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'engagement des parties prenantes à reconnaître les cadres de concertation comme des instances de mise en œuvre des décisions de la PEV. Il rentre en ligne de compte avec le taux de réduction des conflits car le non-respect des dispositions prises par les autorités ne pourrait faciliter la réduction de conflits. Mode de calcul : (Nombre de décisions/ dispositions appliquées) / (Nombre total de décisions/ dispositions prises par les autorités pour gérer les conflits) * 100	
		Indicateur d'impact n° 2 : Nombre de bonnes pratiques développées par les OSC en matière de PEV.	00	2023	ND		Rapport d'évaluation finale du projet		
		% de membres de la communauté qui pensent	0,0 %	2023	50 %	2024	Rapport d'évaluation	Il s'agit d'un indicateur qui permet de	

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
		que les responsables de la gestion des conflits dans leur localité sont capables de prévenir et / ou de résoudre les conflits dans leur communauté ; (*)					finale du projet	mesurer le niveau d'implication des communautés dans la mise en œuvre du projet d'une part, et d'autre part d'évaluer la capacité des responsables à mener à bien les activités définies dans le cadre de la PEV. Mode de calcul : (Effectif de la communauté ayant déclaré que les responsables de la gestion des conflits dans leur localité sont capables de prévenir et / ou de résoudre les conflits dans leur communauté) / (Population totale de l'enquête) * 100	
		Proportion des femmes et des jeunes connaissant les bonnes pratiques (*)	0,0 %	2023	75 %	2024		Cet indicateur permet la prise en compte de l'approche genre dans la mise en œuvre du projet Mode de calcul : (Effectif des femmes/jeunes en mesure de reconnaître une BP) / (Effectif total de la population cible) * 100	
Réalisation(s) <small>Objectif</small>	Effet n° 1 Les citoyens et les Organisations de la Société Civiles (OSC) locales ont acquis des	1.1 – Indicateur 1 concernant l'effet n° 1 : Nombre d'actions de sensibilisation, de dialogue, de diffusion de messages permettant de prévenir des actes	07	2022	20	2024	Rapports étude de référence et évaluation finale Rapports d'activités		Les conditions politiques et sécuritaires sont favorables

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
	capacités qui font d'eux des partenaires actifs de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les communes de Pèrèrè, Nikki, Djougou et Bassila.	d'extrémisme violent							
		1.2 – Indicateur 2 concernant l'effet n° 1 : Nombre de cas d'actes d'extrémisme violent déjoués par les FDS grâce à la collaboration des citoyens	09	2022	12	2024	Rapports étude de référence et évaluation finale Rapports d'activités	La valeur cible de cet indicateur devrait être 0.	
		% de la population utilisant les informations reçues liées à la PEV (*)	0,0 %	2023	50 %	2024	Rapports étude de référence et évaluation finale Rapports d'activités	Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'alerte et d'implication de la population dans le cadre de la mise en œuvre de la PEV. Mode de calcul : (Effectif de la population utilisant les informations reçues liées à la PEV) / (Population cible) * 100	
Réalisation n° 1 : Les acteurs non étatiques et les citoyens des communes cibles sont mobilisés pour une meilleure résilience à l'extrémisme	Indicateur 1 concernant la réalisation n°1 : Nombre d'acteurs non étatiques mobilisés dans les communes cibles pour la prévention de l'extrémisme violent	04	2022	100	2024	Rapport d'évaluation finale Rapports d'activités		Les autorités nationales développent une stratégie de coproduction de la sécurité qui implique les acteurs non-étatiques dans la prévention de l'extrémisme	

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
violent									violent favorable aux actions des OSC
		Nombre de membres des cadres de dialogue et des organisations professionnelles ayant bénéficié des formations sur la PEV (*)	0	2023	100	2024		Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'alerte et d'implication de la population dans le cadre de la mise en œuvre de la PEV. Mode de calcul : Dénombrement, comptage sans omission ni répétition	
		Indicateur 2 concernant la réalisation n°1 : Proportion de la population totale des communes cibles touchée par les actions du projet sur la prévention de l'extrémisme violent	0,0 %	2023	50 %	2024	Rapports étude de référence et évaluation finale Rapports d'activités		
		Proportion des femmes et des jeunes adoptant les bonnes pratiques visant à prévenir l'extrémisme violent dans la communauté (*)	0,0 %	2023	50 %	2024	Rapports d'évaluation finale Rapports d'activités	Approche genre	
	Réalisation n°2 : Un plan de suivi-évaluation et	Indicateur 1 concernant la réalisation n°3 : Nombre Bonnes	0	2022	08	2024	Rapports de suivis Rapports		La capitalisation des bonnes pratiques

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
	gestion des connaissances sensible genre et droits humains (intégrant le mécanisme digital d'alerte/signal des vulnérabilités et marginalisations) est disponible	Pratiques					d'activités		favorisent les initiatives de PEV conduites par les OSC dans d'autres communes non ciblées par le projet
		Indicateur 2 concernant la réalisation n°3 : Fréquence d'observations/alertes des vulnérabilités et marginalisations	00	2022	96	2024	Rapports mensuels d'observation des situations de vulnérabilité		
		Nombre de mission de suivi organisées par l'équipe en charge du suivi et évaluation du projet (*)	0	2022	16	2024	Rapports mensuels d'observation des situations de vulnérabilité		
Produits	Produit 1.1: Les capacités des organisations de la société Civile locales et des citoyens sont renforcées pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV)	Indicateur 1 concernant le produit 1 : Nombre de formations sur la PEV organisé au profit des membres des OSC locales et à l'endroit des citoyens et OSC locales dans les communes cibles	01	2022	10	2024	Rapports d'activités		Les organisations de la société civile locale ont la capacité d'interagir avec les différents acteurs de la prévention et sont reconnues comme des partenaires crédibles Les autorités religieuses
		Indicateur 2 concernant le produit 1 Nombre d'OSC locales renforcées par les formations sur la PEV initiées par le projet dans	00	2022	12	2024	Rapports d'activités		

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
		chaque commune							
	Produit 1.2: Les initiatives localement portées par les OSC visant les causes de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont soutenues	Indicateur 1 concernant le produit 1.2. Nombre d'initiatives de la société civile ayant influencé la prévention /résolution des conflits des actes d'extrémisme violent.	00	2022	16	2024	Rapports d'activités		démontrent un intérêt et une ouverture pour contribuer à la prévention de l'extrémisme violent
		Indicateur 2 concernant le produit 1.2. Nombre de risques ou actes d'extrémismes violents résolus avec la collaboration des OSC	00	2022	10	2024	Rapports étude de référence et évaluation finale Rapports d'activités		
	Produit 2.1: Le mécanisme digital de suivi et de gestion des alertes/signaux sur les situations de vulnérabilité et de marginalisation (utilisé par Social Watch Bénin) est	2.1.1 Indicateur 1 concernant le produit 2.1 lié à la réalisation n° 2 Nombre d'alertes collectées sur les situations de vulnérabilité et de marginalisation à travers le mécanisme digital	00	2022	40	2024	Rapports d'activités Rapports de remontée d'informations sur la plateforme digitale		
	% de personnes ou	10,0 %	2022	0,0 %	2024	Rapports d'étude de référence,	Cet indicateur permet de mesurer le d'exposition aux facteurs (la misère par	Grâce à l'outil digital les	

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
	renforcé et utilisé dans les communes cibles	membre d'une famille ayant perçu ou percevant des revenus supplémentaires outre ceux générés par le travail de ses membres (*)					Rapports d'activités Rapports de remontée d'informations sur la plateforme digitale Rapport d'évaluation finale	exemple) d'extrémisme violent. Mode de calcul : (Effectif des personnes ayant déclaré qu'elles-mêmes ou membre de la famille a perçu ou percevant des revenus supplémentaires outre ceux générés par le travail de ses membres) / (Effectif total de l'enquête) * 100	citoyens participent à la coproduction de la sécurité et aux débats publics sur la PEV
		Nombre de jeunes (hommes et femmes) formés à l'entrepreneuriat (*)	00	2022	500	2024	Rapports d'activités et rapport d'évaluation finale	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les jeunes sans emploi dans chaque commune pour leur formation l'entrepreneuriale ; - Former les jeunes identifier et contribuer à leur installation NB : L'équipe de projet pourra prendre contact avec l'équipe de projet AZOLI, projet mis en œuvre dans les 77 communes du Bénin pour le compte des jeunes vulnérable	
		% de jeunes ayant quitté la communauté pour mener une vie meilleure	88,8 %	2022	10,0 %	2024	Rapports d'étude de référence, Rapports	Cet indicateur permet de mesurer le d'exposition aux facteurs (la misère par exemple) d'extrémisme violent.	

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
		ailleurs (*)					d'activités Rapports de remontée d'informations sur la plateforme digitale Rapport d'évaluation finale	Mode de calcul : (Effectif des jeunes ayant quitté la communauté pour mener une vie meilleure ailleurs) / (Effectif des 15-24 ans de la communauté) * 100	
		% de jeunes de la communauté ayant rejoint les GEV (Groupes Extrémistes Violents) (*)	2,5 %	2022	1,0 %	2024	Rapports d'étude de référence, Rapports d'activités Rapports de remontée d'informations sur la plateforme digitale Rapport d'évaluation finale	Cet indicateur permet de mesurer le degré d'exposition aux facteurs (la misère par exemple) d'extrémisme violent. Mode de calcul : Dénombrement, comptage sans omission ni répétition	
		% de personnes de la communauté, touché par un acte de violence perpétré par des forces gouvernementales nationales ou étrangères qui ont attaqué des	1,3 %	2022	0,5 %	2024	Rapports d'étude de référence, Rapports d'activités Rapports de remontée d'informations	Cet indicateur permet de mesurer le degré d'exposition des populations aux de violences. Mode de calcul : (Effectif des personnes de la communauté, cité comme touché par un acte de violence perpétré par des	

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
		membres civils de la communauté (*)					sur la plateforme digitale Rapport d'évaluation finale	forces gouvernementales nationales ou étrangères qui ont attaqué des membres civils de la communauté) / (Effectif total de l'enquête) * 100	
		% de personnes de la localité ayant subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement sur la base de son (Sexe, Âge, Handicap ou état de santé, Ethnie, couleur de peau, langue, Statut migratoire, Statut social ou économique, Situation géographique ou lieu de résidence, Religion, État matrimonial et familial, Opinion politique, Lieu de naissance) (*)	4,0 %	2022	2,0 %	2024	Rapports d'étude de référence, Rapports d'activités Rapports de remontée d'informations sur la plateforme digitale Rapport d'évaluation finale	Cet indicateur permet de mesurer le degré d'exposition aux facteurs (la discrimination/ marginalisation) d'extrémisme violent. Mode de calcul : (Effectif des personnes de la localité ayant subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement sur la base de son (Sexe, Âge, Handicap ou état de santé, Ethnie, couleur de peau, langue, Statut migratoire, Statut social ou économique, Situation géographique ou lieu de résidence, Religion, État matrimonial et familial, Opinion politique, Lieu de naissance) / (Population totale de l'enquête) * 100	

Tableau 14b : Cadre logique révisé

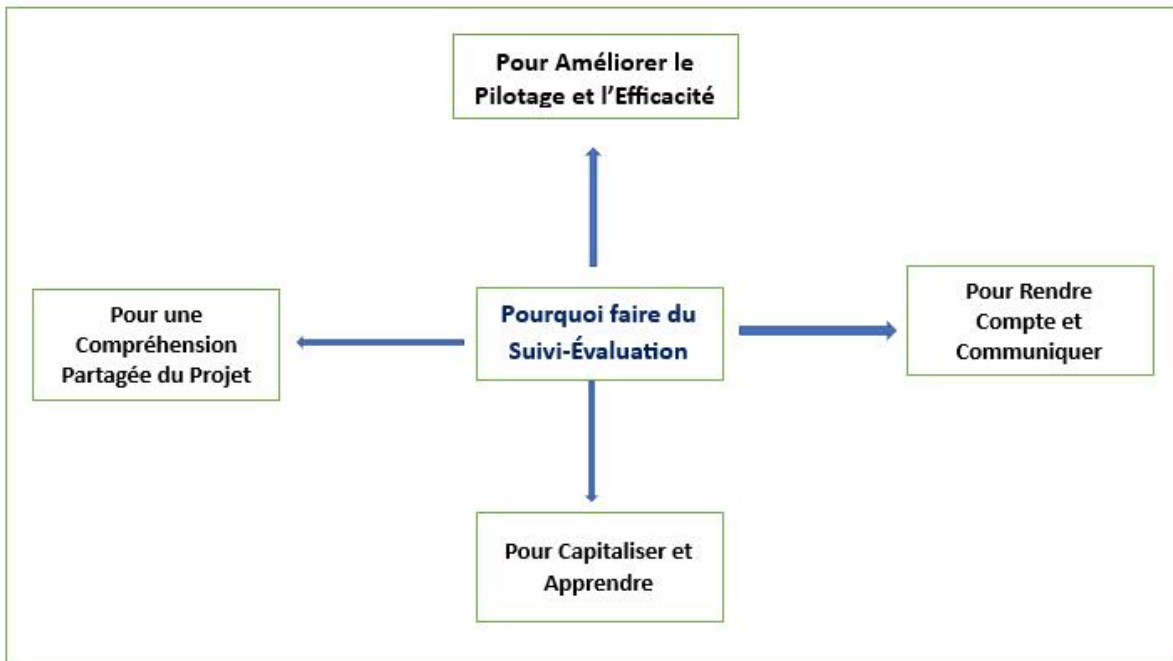
Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
		% de personnes marginalisées ou négligées dans la ville ou le village, parce qu'appartenant à un groupe ethnique/ religieux (*)	13,8 %	2022	7,0 %	2024	Rapports d'étude de référence, Rapports d'activités Rapports de remontée d'informations sur la plateforme digitale Rapport d'évaluation finale	Cet indicateur permet de mesurer le degré d'exposition aux facteurs (la discrimination/ marginalisation) d'extrémisme violent. Mode de calcul : (Nombre de personnes déclarées marginalisées ou négligées dans la ville ou le village, parce qu'appartenant à un groupe ethnique/ religieux) / (Population totale de l'enquête) * 100	
		2.1.2 Indicateur 2 concernant le produit 2.1 lié à la réalisation n° 2 Pourcentage des personnes marginalisées et à risque de basculer dans des actes d'extrémisme violent touchées, ventilé par sexe.	0.0 %	2022	7,0 %	2024	Rapports d'étude de référence, Rapports d'activités Rapports de remontée d'informations sur la plateforme digitale Rapport d'évaluation finale		
	Produit 2.2: Un rapport d'évaluation du projet et de	2.2.1 Indicateur 1 concernant le produit 2.2 lié à la réalisation n° 2	NA		01	2024	Rapport d'évaluation et de capitalisation		

Tableau 14b : Cadre logique révisé

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Données de base		Cible		Sources de vérification	Commentaire	Hypothèses
			Valeur	Année	Valeur	Année			
	capitalisation des leçons apprises est disponible	Rapport de d'évaluation du projet et de capitalisation des leçons apprises							

3.4.2 Mécanisme de suivi

Un système de suivi-évaluation a quatre grandes finalités :



i. Améliorer le pilotage et l'efficacité du projet

L'objectif du suivi-évaluation n'est pas de produire des rapports, mais de permettre aux responsables de prendre des décisions fondées sur des données factuelles relatives aux progrès accomplis et au processus de mise en œuvre.

Le mécanisme de suivi-évaluation permettra de vérifier si les objectifs du projet sont atteints, et de prendre des mesures correctives si nécessaire. Les décisions seront prises par le biais des stratégies de mise en œuvre au niveau de l'intervention (SOCIAL WATCH). Par conséquent, ce système S&E devra être conçu de manière à fournir aux décideurs concernés des informations de qualité au moment opportun, mettre à la disposition de tous les acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre les informations dont ils ont besoin et mettre en place des mécanismes de remontée de l'information qui permette à un niveau de s'appuyer sur les informations clés pertinentes en provenance d'autres niveaux. L'une des conditions fondamentales pour garantir une mise en œuvre efficace sera que les rapports soient de qualité satisfaisante et remis dans les délais prescrits.

ii. Avoir une compréhension du programme partagée par tous les acteurs

Le suivi-évaluation oblige à se pencher sur ce qu'il y a derrière les mots parfois convenus d'un programme, et à le concrétiser via les activités du programme. Il amène les parties prenantes du dispositif de suivi-évaluation à parler le même langage, tant sur les objectifs visés par le programme que sur ce à quoi il aboutit réellement. Réussites et échecs seront partagés et analysés.

iii. Communiquer et rendre compte (redevabilité)

Ce mécanisme de suivi-évaluation permettra de communiquer auprès des partenaires et de rendre compte de façon objective de l'état d'avancement du projet et des résultats obtenus. La redevabilité (ou responsabilité de rendre compte) permettra de démontrer et expliquer ce qui a été atteint (ou non) en termes de résultats.

iv. Capitaliser et apprendre

Il devra consigner des éléments permettant de comprendre « ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, et pourquoi » afin que des enseignements puissent être tirés et utilisés. Ce mécanisme de Suivi-Évaluation devra fournir de la matière aux évaluations externes et internes du projet (y compris évaluation mi-parcours et évaluation finale).

De façon globale, alors que le Projet assure la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation du projet au niveau central, l'équipe de terrain assurera la remontée des informations au niveau central. Le suivi-évaluation devra accorder une attention particulière : i) à l'efficacité dans la mise en œuvre du projet ; ii) à l'efficacité des actions entreprises et la qualité des résultats ; iv) à la documentation des bonnes pratiques.

3.4.2.1 Le dispositif opérationnel de suivi-évaluation

La présente section du rapport est synthétique et didactique. Elle a pour vocation de servir de « mode d'emploi » aux personnes chargées d'assurer le suivi-évaluation opérationnel du projet « Matchèressè - Wan'sina bura - Coexistons en paix » dans les communes de Pèrèrè, Nikki, Bassila et Djougou. Il sera consulté régulièrement par le staff de Social Watch, pour répondre à des questions précises, telles que « que dois-je faire à cette étape ? », « quel tableau de bord dois-je remplir pour le rapport trimestriel », etc...

Dans ce chapitre, le Consultant ne reviendra pas sur les concepts de méthodologie sous-tendant le système de suivi-évaluation puisque ces derniers sont traités en début de cette section.

NB : la présente section ne traite pas du suivi financier du programme.

a) Mise en œuvre du système de suivi-évaluation

Du staff de Social Watch, devrait se dégager une Unité de Gestion de Projet (UGP) dont fait partie le Responsable de Suivi-Évaluation.

Sur cette base, le RSE sera en charge du suivi-évaluation de l'UGP. Pour mener à bien sa mission, il pourra s'appuyer sur les points focaux situés dans chacune des 04 communes, ainsi que sur le personnel administratif et financier. Les moyens logistiques qui seront déployés pour le suivi-évaluation sont ceux prévus dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

b) Les outils du suivi-évaluation

Des outils et instruments seront conçus pour assurer le suivi-évaluation. L'ensemble de ces documents se présentent comme suit :

- Les instruments de planification : Ce sont des tableaux prévisionnels. Ils ont pour vocation d'être consultés et servent de guideline pour suivre les évolutions et justifier les écarts. Ils ne sont pas à remplir par l'UGP.

N°	Intitulé	Instrument de suivi	Action de la part de l'UGP	Commentaire
	Planification de la collecte des indicateurs	Suivi des résultats	À remplir périodiquement	

N°	Intitulé	Instrument de suivi	Action de la part de l'UGP	Commentaire
	Matrice des indicateurs	Suivi des résultats	À remplir périodiquement	
	Tableau de bord de suivi du taux d'exécution financier des activités	Suivi de l'exécution financière		<p>Le tableau de bord de suivi du taux d'exécution des activités et sous activités est le document central du suivi-évaluation. Ce tableau de bord inclut la notion fondamentale de « reste à faire » (RAF).</p> <p>L'opérateur doit renseigner, pour chaque activité et sous activité les champs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le prévisionnel (a) • Le réalisé à date : (b) • Le reste à faire : (c) ; <p>doit être estimé par celui qui exécute ; ce n'est pas d'office a-b ; on doit l'apprécier en fonction de la réalité : on a prévu (a) on a fait (b) mais maintenant il nous reste à faire (c) + ajout : on est donc en retard ou (c) – retrait : on est donc en avance</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'écart = (a) – ((b)+(c))
	Tableau de bord de suivi du taux d'exécution physique des activités			<p>L'opérateur doit renseigner, pour chaque activité et sous activité les champs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les quantités ou nombre d'activités prévues initialement (a) • Les quantités effectivement réalisées à date (b) • Le reste à faire : (c) ; <p>doit être estimé par celui qui exécute ; ce n'est pas d'office a-b ; on doit l'apprécier en fonction de la réalité : on a prévu (a) on a fait (b) mais maintenant il nous reste à faire (c) + ajout : on est donc en retard ou (c) – retrait : on est donc en avance</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'écart = (a) – ((b)+(c))

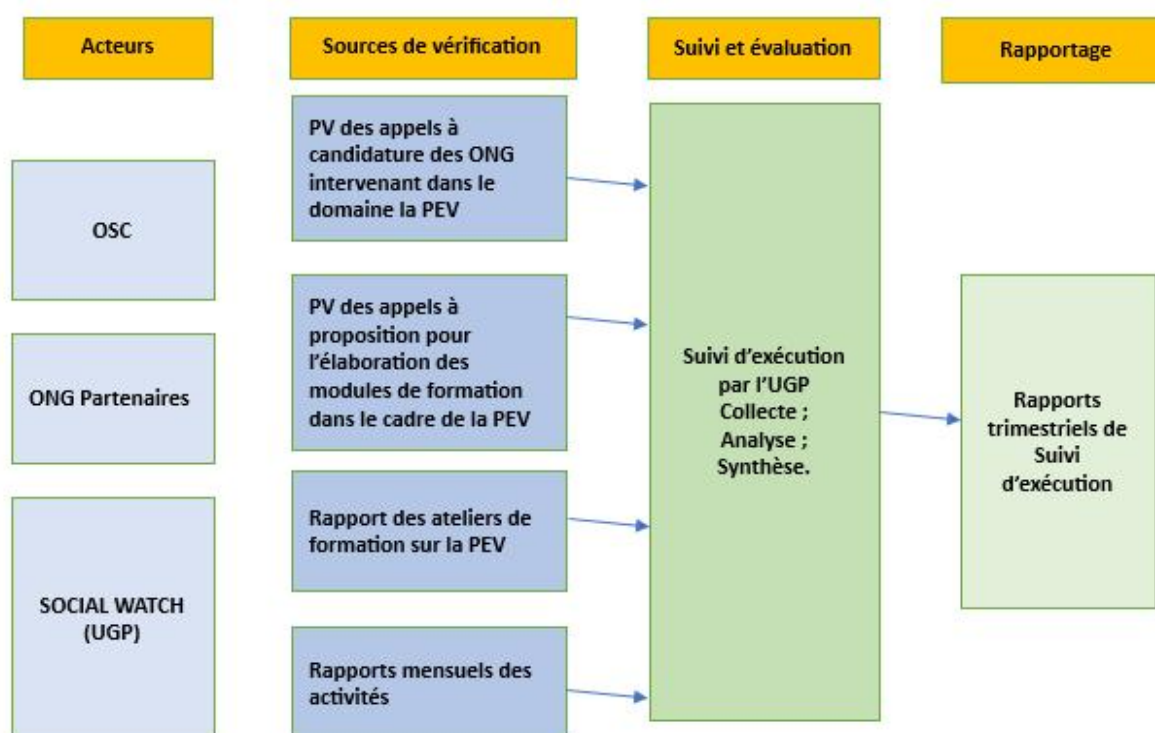
- Les tableaux de bord : ils ont pour vocation d'être mis à jour et complétés par l'UGP selon la périodicité fixée. En général ce sont exactement les mêmes tableaux que les instruments de planification, à la différence près que les cases sont vides (à l'exception des titres). Ces tableaux de bord servent de support au reportage (rapports trimestriels, semestriels et annuels) de l'UGP vers le partenaire.

3.4.2.2 La mise en œuvre du système de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation sera effectué simultanément selon les 3 axes définis :

- ✓ Le suivi de l'exécution ;
- ✓ Le suivi des résultats ;
- ✓ Le cadre d'évaluation.

Diagramme de flux de données pour le suivi d'exécution



i. La mise en œuvre du suivi de l'exécution (activités)

Objectif : Le suivi d'exécution consiste à suivre la mise en œuvre des activités.

Périodicité : le suivi d'exécution est trimestriel

Objet du suivi : le suivi d'exécution concerne l'ensemble des activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Matchèressè - Wan'sina bura – Coexistons en paix » dans les communes de Pèrèrè, Nikki, Bassila et Djougou, le procurement, le renforcement des capacités des différents acteurs, la capitalisation des leçons apprises, le suivi-évaluation, le reportage, etc.

Responsabilités : Le suivi d'exécution du projet est sous la responsabilité de Social Watch. La bonne mise en œuvre du suivi d'exécution revient au Responsable de Suivi-Évaluation

de Social Watch (Social Watch/UGP) qui s'appuie sur les différents points focaux des ONG partenaires. Le RSE/UGP veille au respect du calendrier de collecte des informations, à leur qualité, à leur exhaustivité et à l'analyse participative des résultats qui en découlent.

Outils de planification : pour mener sa mission de suivi d'exécution, l'UGP dispose de d'outils de planification sur lesquels s'appuyer. Ces documents servent de « référence » pour comparer l'avancement prévu à l'avancement réel et orienter la suite des activités (Annexe 1).

Tableaux de bord : Le suivi de l'exécution consiste à mettre à jour des tableaux de bord à intervalle régulier. Les tableaux de bord sont mis à jour une fois que les données sont collectées (Annexe 2).

Le reportage du suivi d'exécution : À la fin de chaque trimestre, l'UGP transmet un rapport trimestriel. L'un des volets de ce rapport trimestriel porte sur le suivi d'exécution. Ce volet comprend les informations suivantes :

- Bilan des activités réalisées à la fin du trimestre T (sur la base du tableau de bord mis à jour) ;
- Planification des activités prévues au trimestre à venir T+1 (sur la base du tableau de bord mis à jour) ;
- Justification des écarts (comparaison du document de référence au tableau de bord), proposition d'actions correctives ;
- Recommandations

Échéancier pour le rapport trimestriel du suivi de l'exécution :

- Date limite de transmission du rapport trimestriel : le dernier jour du trimestre en cours ;
- Date limite conseillée pour la collecte des données relatives au trimestre en cours : 20 jours avant la fin du trimestre en cours ;
- Date limite conseillée pour l'analyse et l'agrégation des données : 10 jours avant la fin du trimestre en cours

ii. La mise en œuvre du suivi des résultats (indicateurs et performances)

Objectif : Le suivi des résultats consiste à suivre la valeur des indicateurs de manière à évaluer l'atteinte des résultats

Périodicité : la fréquence de collecte des indicateurs est propre à chaque indicateur (fréquence mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle). Le rapportage au niveau « suivi des résultats » est annuel.

Objet du suivi : le suivi des résultats consiste à suivre périodiquement les indicateurs du cadre logique. Le suivi périodique des progrès de mise en œuvre sera assuré par Social Watch à travers des réunions trimestrielles de coordination pour faire le point et résoudre en temps opportun les problèmes relatifs au projet afin d'en assurer l'efficacité. Des visites trimestrielles de terrain peuvent également être effectuées par les différents partenaires du projet. Chaque mission est sanctionnée par un rapport de visite transmis à l'équipe du projet, dans les 10 jours suivants.

Responsabilités : Le suivi des résultats du projet est sous la responsabilité de Social Watch. La bonne mise en œuvre du suivi des résultats revient au responsable du suivi-évaluation (RSE/UGP), qui s'appuie sur les différents points focaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Le RSE/UGP veille au respect du calendrier de collecte des informations, à leur qualité, à leur exhaustivité et à l'analyse participative des résultats qui en découlent.

Outils de planification : pour mener sa mission de suivi des résultats, l'UGP dispose de d'outils de planification sur lesquels s'appuyer. Ces documents servent de « référence » pour comparer l'avancement prévu à l'avancement réel et orienter la suite des activités. (Annexe 1).

Le reportage du suivi des résultats : À la fin de chaque trimestre, l'UGP transmet un rapport au partenaire. L'un des volets de ce rapport porte sur le suivi des résultats. Ce volet comprend les informations suivantes :

- Valeur des indicateurs à la fin du trimestre écoulé (sur la base du tableau de bord mis à jour) ;
- Justification des écarts (comparaison avec le rapport d'étude de référence, valeurs intermédiaires /et ou valeur cible) ;
- Conclusion quant à l'atteinte des résultats, proposition d'actions correctives ;
- Recommandations.

Échéancier pour le rapport annuel du suivi des résultats :

- Date limite de transmission du rapport trimestriel : 5 jours avant la fin du trimestre écoulé ;
- Date limite de transmission du rapport provisoire : 10 jours avant la fin du trimestre écoulé ;
- Date limite pour l'analyse et l'agrégation des données : 20 jours avant la fin du trimestre écoulé ;
- Date limite conseillée pour la collecte des données nécessaires à renseigner les indicateurs : 30 jours avant la fin du trimestre écoulé.

iii. La mise en œuvre du cadre d'évaluation

Objectif : Le cadre d'évaluation consiste à planifier et à suivre les évaluations externes et internes du projet.

Périodicité : la périodicité des évaluations, revues, audits internes et externes n'est pas fixe. Elle sera définie par l'UGP en fonction des besoins et des moyens disponibles.

Objet du suivi : le cadre d'évaluation concerne le dans son ensemble le projet « Matchèressè - Wan'sina bura – Coexistons en paix » dans les communes de Pèrèrè, Nikki, Bassila et Djougou.

Responsabilités : Le cadre d'évaluation du projet est sous la responsabilité de Social Watch. La bonne mise en œuvre du cadre d'évaluation revient au responsable du suivi-évaluation (RSE/UGP), qui s'appuie sur les points focaux.

Le reportage du cadre d'évaluation : À la fin de chaque trimestre, l'UGP transmet un rapport à Social Watch. L'un des volets de ce rapport porte sur le cadre d'évaluation. Ce volet comprend les informations suivantes :

- Inventaires des évaluations effectuées, en cours ou à venir ;
- Transmission des rapports d'évaluation, rapports de revues internes et/ou externes, rapports d'audit

Évaluation finale :

Une évaluation est prévue à la fin du projet :
L'évaluation finale aura notamment pour objectif d'évaluer les résultats du projet tout en recensant les principaux enseignements.

3.4.3 *Gestion des données*

Dans le cadre du suivi des indicateurs de ce projet, le mécanisme de suivi s'appuiera sur les outils de collecte standardisés et digitalisés. L'objectif ici est de recueillir le maximum d'informations pour alimenter la base de données pour le suivi des indicateurs. Pour la collecte des données, les outils concernent : i) les Fiches de suivi des activités des composantes techniques du programme ; ii) le tableau de bord de suivi des indicateurs et iii) des canevas des rapports mensuels d'activités. Ces fiches de suivi sont renseignées à partir des données de base produites par le personnel de terrain du programme. Tous les outils de collecte seront digitalisés sous le logiciel ODK. Le système de suivi sera orienté web. Il permettra une remontée systématique de l'information.

IV. CONCLUSION

4.1 SYNTHÈSE DES ANALYSES

La réalisation de la baselines du projet « Matchèressè - Wan'sina bura – Coexistons en paix » dans les communes de Pèrèrè, Nikki, Bassila et Djougou, a permis de renseigner 15 indicateurs couvrant les objectifs, les résultats et les extrants du cadre logique. Il ressort de cette étude que le projet est une initiative d'avant-garde, ce qui explique la valeur 0 de plusieurs indicateurs.

4.2 RECOMMANDATIONS

- Travailler à maintenir les jeunes sur place en leur faisant découvrir d'autres initiatives qu'ils sont susceptibles d'entreprendre pour réussir leur vie dans leurs milieux respectifs de vie
- Renforcer le dialogue intercommunautaire pour prévenir les comportements d'extrémisme violent
- Entreprendre des actions de sensibilisation et de dialogue intercommunautaire pour prévenir les stigmatisations et les violences basées sur Ethnie, couleur de peau, langue, Statut social ou économique, la religion, le sexe qui sont généralement des facteurs d'exposition aux violences et attitudes de stigmatisation
- Entreprendre des actions à l'endroit des OSC locales pour fédérer les énergies, mutualiser les moyens et assurer un maillage plus large et ciblé dans les communes d'intervention pour éviter les situations de double emploi préjudiciables à l'efficacité du projet.
- Initier des dialogues entre les populations des communes d'intervention et les forces de défenses et de sécurité (Police, Douane, armée, Eaux, Forêts et Chasse) afin d'assurer la collaboration pour rendre plus efficaces les interventions des FDS en matière de lutte contre l'extrémisme violent.
- Mettre en place un dispositif de recensement des bonnes pratiques dans les communes sur la base d'un outil de collecte approprié. Ceci permettra de renforcer le mécanisme de suivi et de capitalisation des actions dans la mise en œuvre du projet.

ANNEXES

Annexe 1

Type / provenance des données	Collecte/récupération des données (qui)	Analyse des données, consolidation, calcul des indicateurs (qui)	Transmis à (qui)	Mise à jour tableau de bord suivi des résultats (qui)	Rédaction du rapport trimestriel (qui)	Assurance qualité et transmission du rapport trimestriel
Les données quantitatives relatives à la mise en œuvre des activités du projet	Points focaux des ONG partenaires	Points focaux des ONG partenaires	RSE/UGP	RSE/UGP	RSE/UGP	Social Watch
Les données qualitatives relatives à la mise en œuvre des activités du projet	Points focaux des ONG partenaires	Points focaux des ONG partenaires	RSE/UGP	RSE/UGP	RSE/UGP	Social Watch

Annexe 2

Voir fichier Excel